

Différences

TÉLÉ :
*Mosaïque
brisée*

NATIONALITÉ :
Le choc
des témoins,
le poids
des sages

CINÉMA :
Les noces
palestiniennes
de Khleifi



L'ALGÉRIE NOUVELLE A 25 ANS

LA GAMME MAJEURE



legal
Le Goût

EDITO

DECALAGES. Le débat autour du Code de la nationalité a-t-il bien lieu en France ? Est-ce bien de cela qu'il est question en ce moment ?

Pendant qu'une douzaine de sages entendent quelques dizaines de témoins - au demeurant très intéressants - et glosent à n'en plus finir sur l'insertion, l'intégration, l'assimilation, la régularisation, l'exclusion, l'immigration, la naturalisation, l'acculturation, etc. d'autres sont en train d'appliquer leur propre code et flinguent à tout va. Et pour pas cher.

Dix mois, dont une bonne partie avec sursis pour un CRS nerveux et meurtrier, l'acquiescement pour deux vigiles peureux et meurtriers... la liste s'allonge. Et les victimes, toutes immigrées, n'auront plus à se poser la question de devenir (ou être) français ou pas. Tout comme les dizaines d'expulsés - parfois à la limite de la légalité - qui prennent chaque mois l'avion entre deux gendarmes. Tout se passe comme si on avait décidé de faire le ménage avant l'inventaire.

Décalage aussi, celui existant entre la volonté justement affichée par le gouvernement de lutter contre le terrorisme et les moyens employés. Ainsi au Pays basque, les descentes de police ont pris une ampleur disproportionnée : on a tapé au hasard et expulsé tout ce qui portait le tampon ETA, même largement périmé, même imaginaire.

Au point que les policiers espagnols ont relâché une bonne partie de ceux qui arrivaient, contraints et forcés, sur le sol ibérique. Expulsés comme terroristes, ils se retrouvent innocents en Espagne, mais sans travail, sans famille, sans domicile. Tous comme les 101 Maliens expulsés manu militari il y a tout juste un an par charter spécial. Décalés, définitivement. □

Différences

NOVEMBRE

Différences

Magazine créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.33.

SOMMAIRE

ACTUEL

6 L'intégrisme a bon dos.

Le procès de Tunis et les pendaisons de militants islamiques qui l'ont suivi couvre une réalité complexe. L'intégrisme a bon dos, surtout quand il permet de museler toutes les oppositions.

10 Une commission floue.

La commission des sages a reçu tous ses témoins sur le Code de la nationalité. Pas de vrai débat, mais les intervenants ont parfois été très durs pour le projet gouvernemental. Différences était là.

DOSSIER

16 Algérie : une jeunesse brouillonne.

L'Algérie a 25 ans. L'occasion pour les reporters de Différences d'aller voir comment on vit à Alger. Loin des cérémonies officielles c'est Alger des rues et des marchés que nous offrent Rabha Attaf et Antoinette Delafin.

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 300 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1987-11.

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

CULTURE

25 Un cinéaste en Palestine.

Michel Khleifi sort Noce en Galilée, un film plein de sa terre palestinienne et de son peuple. Un film d'actualité, sans en avoir l'air, dont Jean-Pierre Garcia nous donne les clés.

TELEVISION

30 Mosaïque brisée.

Mosaïque disparaît après dix ans, cette émission télévisée où se retrouvait l'émigration est condamnée. Un fait divers culturel ? Pas si sûr, c'est de politique qu'il s'agit.

REFLEXION

32 La foire aux confusions.

Barbie a été condamné pour ses crimes contre l'humanité. Justice est faite. Mais les débats ont largement débordé du prétoire, dépassant le cas Barbie. Louis Mouscron revient sur ces affrontements, car après le « détail » de Le Pen, il est bon d'y réfléchir encore.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

REDACTION

Rédacteur en chef
Jean-Michel Ollé
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Service photos :
Abdelhak Senna

ADMINISTRATION/GESTION

Khaled Debbah

PHOTO COUVERTURE

P. Aventurier/GAMMA

ONT PARTICIPE A CE NUMERO :

Robert Pac, Louis Mouscron, Rabha Attaf, Chérifa Benabdessadok, René François, Yves Thoraval, Laure Lasfargues, Jean-Pierre Garcia, Antoinette Delafin.

UN AMI AU PANTHEON

Le Panthéon a accueilli le mois dernier les cendres d'un lucide combattant des droits de l'homme, René Cassin. Né à Bayonne le 5 octobre 1887, dans une famille juive qui sera décimée par le nazisme, ce Prix Nobel de la paix 1968 aimait à répéter qu'« il n'y aurait pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde ».

Cassin avait une vision pleine de la notion de droit. Rédacteur, voire inspirateur de la Déclaration internationale des droits de l'homme de 1948, c'est ainsi qu'il posait, entre autres questions, le corollaire entre le droit à l'instruction et le droit à la paix :

« Le droit à la vie, écrivait-il, n'est-il pas menacé directement dans d'immenses régions par la faim, la sous-alimentation et les massacres ? Le droit à l'instruction est-il satisfait, alors que tant d'êtres humains, adultes et mêmes jeunes, sont encore analphabètes ? Et même dans nos pays insuffisamment pour ne pas dire médiocrement instruits en fonction des transformations du monde dues aux découvertes scientifiques modernes et futures ? »

En fait, Cassin n'a cessé tout au long de sa vie de se battre sur le front de la liberté. Alors qu'il est déjà avocat au barreau de Paris, il participe à la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle il est grièvement blessé puis réformé. Après avoir fondé l'Union fédérale - mouvement d'anciens combattants -, il s'intéresse particulièrement au sort des pupilles de la nation. En juin 40, il rejoint le général de Gaulle à Londres ; là, il rédige les accords Churchill-de Gaulle qui définissent les rapports entre la France libre et l'Angleterre. Cassin est non seulement révoqué par le gouvernement de Vichy, mais aussi condamné à mort. En 1970, dans un article publié par **La Voix de la Résis-**

tance, il se remémore cette étape de sa vie et celle de la France. Il note : « *Il est évident que dans nos rangs, il y avait des gens de qualités différentes, d'opinions différentes. J'ai travaillé avec des communistes et des gens ayant appartenu à l'Action française (...), tout cela ne comptait pas à partir du moment où il existait une identité de vues : restaurer la liberté matérielle de notre pays et les libertés politiques de notre peuple. Je défie quiconque de soutenir que cette parole n'a pas été tenue...* »

Parmi les nombreuses hautes fonctions institutionnelles

un ami des antiracistes. C'est ainsi qu'en 1964, il préférait un recueil publié par le MRAP, intitulé *La communauté des nations contre le racisme*. René Cassin se félicitait de l'adoption par l'assemblée générale des Nations unies de la *Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*.

Il y défendait le droit des peuples à leur indépendance, comme réponse incontournable aux pratiques de ségrégation et de discrimination raciales induites inévitablement par le colonialisme.



GAMMA

qu'il a occupées et les tâches qu'il a assumées, René Cassin a été président de la Cour européenne des droits de l'homme, et de la commission des Nations unies, il a contribué à la création de l'UNESCO, il fut à l'origine de la mise en route de la Commission interalliée pour la répression des crimes de guerre. En juillet 1972, il protesta contre la grâce de Touvier, ex-chef milicien de la région Rhône-Alpes. René Cassin a également été

Il désignait dans cette préface les régimes ouvertement racistes, dont l'Afrique du Sud en première place, soulevait les problèmes liés aux conflits ethniques, et attirait l'attention sur « *l'internationale néonazie (qui) exerce (en Europe) une activité pré-occupante, et même en France* ». Enfin, il saluait le MRAP dont les membres « *combattent contre les préjugés de race et les persécutions consécutives où qu'elles se produisent.* » □

CHERIFA B.

LES FINS LIMIERS DE LA DASES

A l'automne 1986, une série d'incendies fait 17 morts et 90 sans abris dans le vingtième arrondissement de Paris, pour la plupart des immigrés. Le comité de défense contre les incendies criminels demande le relogement rapide des familles sinistrées.

Dix mois plus tard, en juin 1987, il reste encore une famille de 5 personnes non relogée. Pétitions dans le quartier, que signent trois assistantes sociales à l'occasion d'une fête locale.

Elles sont en congé, elles n'ont pas ce dossier en charge, elles n'indiquent pas la nature de leurs fonctions. Elles ne font qu'exercer leur libre droit de citoyennes en donnant leur signature. Mais le directeur de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES)

est un fin limier et repère ces trois paraphes parmi quatre cents autres. Bravo !

Avertissements et mutations suivent : « *Cette pétition met notamment en cause le maire de Paris qui est votre employeur..., votre attitude est inadmissible et incompatible avec vos fonctions et votre maintien dans cet arrondissement.* »

Depuis, quatre assemblées générales des assistantes sociales de Paris, cinq arrêts de travail, quatre manifestations et 260 autres assistantes qui signent la même pétition. Mais l'administration et les deux maires (celui de Paris et celui du XX^e arrondissement) maintiennent leurs positions. Au fait, MM. les Maires, les cinq personnes non relogées seront bientôt six : la maman est enceinte. □

SALADE NIÇOISE

Il y a sur cette planète des individus plus doués que les autres en matière de discrimination. Là où ils trouvent une différence, ils se chargent d'en faire un mur, une barrière infranchissable. Là où ils n'en trouvent pas, ils sont capables de la créer de toutes pièces.

La cité niçoise semble à l'avant-garde de ce genre de pratiques. Ainsi MM. Linotte (*sic*) et Grossetête (*resic*), respectivement recteur et inspecteur d'Académie ont dé-

cidé de créer une classe pour surdoués. Ils ont donc sélectionné des enfants « *dotés d'un QI élevé* » ; afin certainement d'empêcher les mélanges féconds entre différentes formes d'intelligence. Si MM. Linotte et Grossetête agissaient sur une initiative purement personnelle, on pourrait ne pas craindre le pire. Mais ils ont bel et bien obtenu l'accord du ministère, au mépris des instances paritaires. A quand l'expulsion des « *sous-doués* » de leurs salades niçoises ? □

LE RACISME DISSOUS

Le tribunal de Lyon vient de dissoudre l'association d'extrême droite Charles-Martel. Le président de ce groupe, Maurice Joannon, est un conseiller municipal de Vénissieux élu sur la liste minoritaire du RPR et qui a rejoint le Front national. La dissolution de cette association visant à « *défendre nos familles, nos mœurs et*

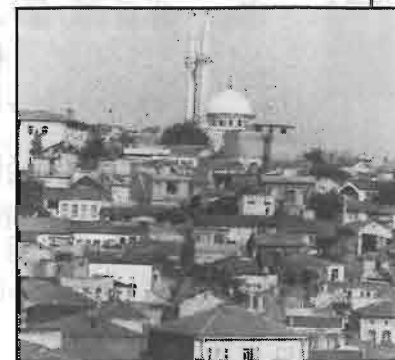
nos coutumes face à l'invasion de l'immigration étrangère » avait été demandée par le comité local du MRAP au titre de la Loi de 72 sur la discrimination et la haine raciale. L'interdiction de cette association a été prononcée avec effet immédiat et accompagnée d'une interdiction de réunion de ses membres. □

GUIDE OTAGE EN TURQUIE

Le guide français Michel Caraminot était en prison en Turquie depuis le mois de juillet dernier.

Le simple témoignage d'un accompagnateur turc a suffi, accusant Michel Caraminot d'avoir donné des informations sur l'architecture arménienne ou kurde de certains monuments. Il en aurait tiré des arguments favorables aux séparatistes arméniens et kurdes. De nombreux témoins ont réfuté ces accusations.

A noter que l'arrestation du jeune Français s'est produite le jour même du vote, au



Parlement européen, d'une résolution condamnant le génocide des Arméniens en 1915 en Turquie. Un vote qui avait suscité les protestations du régime militaire turc. □

DURE REPRESSION EN NAMIBIE

Pays voisin de l'Afrique du Sud, la Namibie occupée subit, elle aussi, le régime de l'apartheid. A l'heure où les mineurs sud-africains étaient en grève, ceux des mines de cuivre namibiennes lançaient un boycottage des magasins tenus par les Blancs. Il s'agit de protester contre les prix trop élevés et l'occupation sud-africaine en Namibie.

La répression est très dure : à Katutura, l'armée sud-africaine a investi la cité noire ; 10 000 résidents ont été passés au crible, 45 arrêtés et 75 autres blessés. Ce quartier est un véritable ghetto de

1 400 chambres, chacune d'entre elles abritant six à huit hommes sur 18 m².

Au plan politique, le gouvernement nommé par les Sud-Africains n'existe que par l'armée occupante et en contradiction flagrante avec les résolutions de l'ONU qui demande un processus électoral sous contrôle international et ce, depuis 1966.

Le Conseil des Nations unies pour la Namibie vient d'ailleurs d'assigner le gouvernement hollandais en justice pour stopper les activités des compagnies minières hollandaises en Namibie. □

PLURALISTE ET MULTIRACIALE

Jacques Chirac, récemment en visite aux Antilles, est intervenu sur **RFO**, en contrepoint d'un reportage sur ses activités.

L'occasion pour le Premier ministre d'affirmer que « *l'apport de la culture antillaise à la culture française est précieux* » et que « *la grandeur de la France est d'être une société ouverte, démocratique, pluraliste et multiraciale* ».

Même si le voyage du Premier ministre n'avait été fait que pour cette phrase, ça valait le coup. On attend maintenant la traduction de ces paroles en actes concrets. A l'occasion du débat sur le Code de la nationalité, par exemple. □



GAMMA

L'INTEGRISME A BON DOS

Le procès de Tunis a été présenté – surtout par le pouvoir tunisien – comme un procès contre des intégristes musulmans. Vues de plus près, les choses sont plus complexes. D'abord parce que le MTI est un parti islamiste, sans plus. Ensuite parce que ce procès remet en question la démocratisation de la Tunisie. Le procès de Tunis visait en fait toutes les oppositions.

Aux yeux de bon nombre d'observateurs internationaux, le verdict rendu à Tunis le 27 septembre dernier par la Cour de sûreté de l'Etat est apparu comme clément. L'avocat général avait en effet requis la peine de mort contre les quatre vingt-dix islamistes, pour avoir « planifié des actions violentes et porté atteinte aux structures de l'Etat et tenté de renverser le régime ».

Parmi les sept islamistes condamnés à mort, quatre – dont deux étaient présents au procès – étaient liés aux attentats de Sousse et Monastir en août dernier. Les trois autres, en fuite, sont des dirigeants du MTI, dont le chef, Rachid Ghannouchi, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

à quel point celui-ci était difficile à prononcer. D'ailleurs, dès le lendemain, des tractations étaient en cours pour tenter de réduire les peines infligées à certains des accusés, des informations tendant à prouver que les attentats de l'été imputés au MTI auraient en fait été commandités par le Jihad islamique ou par ses émanations locales.

La vague de répression remonte en fait à février dernier. Dans un communiqué daté du 3 avril, la Ligue tunisienne des droits de l'homme avait fait état de sa « très vive préoccupation au regard de la vague d'arrestations dont les militants islamistes font l'objet et du procès qui pourrait leur être fait ».

Une inquiétude confirmée par ce militant islamiste ren-

Cette vague de répression faisait suite au démantèlement de la puissante centrale syndicale, l'UGTT, amorcé par l'ex-Premier ministre Mohamed Mzali. L'emprisonnement début 1986 de son leader Habib Achour n'était que le début d'une longue série d'arrestations de militants syndicaux ou de l'opposition de gauche. Enfin, en mai 1987 la Ligue tunisienne des droits de l'homme a été également frappée, en la personne de son président en titre Khémaïs Chamari.

Ce n'est donc pas un hasard si chaque regain d'influence des islamistes correspond à une période où la gauche politique et syndicale est baillonnée. Mais pourquoi Bourguiba s'est-il montré si intraitable avec ceux qu'il appelle « les rênégats du khomeinisme » ?

22 septembre 1987 : dernier jour du procès. Un flottement de dix jours a précédé le verdict : sept condamnations à mort.



Un verdict qui semble cependant injustifiable, tant le dossier d'accusation est apparu fragile. Aucun des actes subversifs reprochés aux accusés n'a été étayé au point de mériter, au regard de la loi, la peine capitale.

Le flottement d'environ dix jours qui a précédé le verdict montrait, s'il en était besoin,

contré à Paris en septembre et qui affirmait que ses frères avaient fait l'objet de rafles, de perquisitions sans mandats à leurs domiciles et d'arrestations par des miliciens agissant pour le compte du parti socialiste destourien, recrutés parmi les chômeurs. Il affirmait de plus que bon nombre avaient été torturés.

Les islamistes en Tunisie ne furent en effet pas toujours traités en ennemis jurés. C'est le régime de Bourguiba lui-même qui, en quelque sorte, a enclenché le mouvement dont le MTI est l'aboutissement. D'abord, en encourageant la création en 1970 d'une association pour le suffrage du Coran. Avec

un but bien précis, celui de contrecarrer l'influence de la gauche dans les universités. Puis, en autorisant l'ouverture de mosquées sur les lieux de travail, fermant les yeux sur les lieux de prière installés au sein même de l'administration où les prédicateurs tenaient des discours musclés.

Octobre : deux pendaisons expresses pour « éradiquer le poison intégriste » selon Bourguiba. « Le dernier service que je rendrai à la Tunisie », ajoute-t-il.

En 1981, le spectre de l'Iran khomeiniste aidant, le pouvoir fait alors volte face. Le MTI demandait à cette époque à être reconnu, dans le cadre du multipartisme, comme un parti légal. Il ne reçoit pour toute réponse que la répression. Une vague d'arrestations, en juillet 1981, conduit une soixantaine de dirigeants et de cadres islamistes devant les tribunaux. Les condamnations vont jusqu'à dix ans de prison « pour appartenance à une organisation interdite ».

Un jeu d'alliances

Les chefs du MTI, dont Rachid Ghannouchi, ont été libérés en 1984. La même année, le MTI organise un congrès où il réaffirme son appartenance à un islam sunnite, se démarquant ainsi de celui prôné par Khomeini. Ses militants déclarent notamment œuvrer pour un mode de vie islamique, en particulier pendant le mois du Ramadan, et affirment promouvoir un islam moderne adapté à cette fin de XX^e siècle. D'où leur impact dans les universités.

Cette influence sera concrétisée en 1985 par la création de l'Union générale des étudiants, dont le bureau est étroitement contrôlé par le mouvement islamiste.

Le régime a commis une grave erreur en refusant au MTI son entrée dans la vie légale. En empêchant les islamistes de s'exprimer, Bourguiba a sous-estimé la maturité politique des Tunisiens. Car, qu'on le veuille ou non, l'Islam des années 1980, même dans la Tunisie moderne, représente une valeur refuge face au marasme économique – dont les émeutes du pain de 1984 étaient une illustration.

C'est justement là le fond du problème. Comme le précise si justement Bruno Etienne, professeur de sciences politiques à l'Institut du monde arabe d'Aix-en-Provence : « Le MTI n'est pas un mouvement financé par l'Iran. C'est un mouvement social qui a des racines profondes dans le pays ».

Des racines profondes

En effet, le réseau militant du MTI, très structuré, regroupait avant la vague de répression entre cinq et six mille personnes. Plus de la moitié sont encore libres. En deux années de vie, le mouvement s'est radicalisé. Sa capacité d'organisation, la manière dont il a réussi à s'infiltrer dans la fonction publique ou à régner en maître dans les universités par la violence ou la persuasion, sont des signes qui ne trompent pas. Aucun autre mouvement n'avait représenté un tel défi à l'échelon national pour le régime. Et la pendaison de deux des condamnés, début octobre ne peut qu'aviver cette radicalisation.

D'où l'acharnement de Bourguiba. « Eradiquer le poison intégriste, dit-il, sera le dernier service que je rendrai à la Tunisie. » Un acharnement qui risque de provoquer l'effet inverse de celui recherché : « Le rouleau compresseur qui s'est mis en marche, redoutait un opposant, pourrait écraser ce qui reste de l'Etat de droit. »

RABHA ATTAF
et ANTOINETTE DELAFIN

Th. Abdelaziz JE, FEMME D'IMMIGRÉ

Pas toujours facile la vie quotidienne quand on est femme d'immigré algérien. Voici le racisme raconté simplement, d'une écriture fraîche et attachante.

Coll. Pour quoi je vis
144 pages - 65 F.

R. de Montvalon CINQ MILLIARDS D'HOMMES QUI SE FONT PEUR

Être chrétien devant Dieu et devant les autres : ceux de race différente, de continent et de culture différente, ceux qui sont si proches de nous aujourd'hui, si proches à faire peur. Une spiritualité chrétienne vraiment du XX^e siècle.

Coll. Parole présente
128 pages - 59 F.

Mgr Bacani ÉGLISE ET POLITIQUE AUX PHILIPPINES

Avant-propos de Cory AQUINO. Un document exceptionnel sur les raisons et les circonstances de l'action politique de l'Église aux Philippines.

Coll. L'histoire à vif
128 pages - 78 F.

cerf

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES !

L'Anglo-American Corporation (AAC) vient de licencier plusieurs milliers de mineurs grévistes en Afrique du Sud. Ce groupe industriel, le plus important du pays, s'est également illustré ces dernières semaines en utilisant des milices armées et des chiens dressés contre les grévistes. Or, de nombreuses banques et sociétés financières françaises ont une réelle responsabilité dans cette situation. La célèbre Compagnie financière de Suez participe pour 50 millions de francs dans une quinzaine de mines sud-africaines ; sa filiale Indosuez compte parmi les actionnaires du groupe AAC qui pèse aujourd'hui plus de 100 milliards de francs et assure près de 22 % de la production mondiale d'or (URSS exclue).

Même la très publique Caisse des dépôts, dépendant directement du ministère des Finances, s'est vue placer plusieurs millions de francs dans l'AAC.

Sur les 12 milliards de francs de créances françaises sur l'Afrique du Sud, on retrouve à nouveau Indosuez en tête des créanciers, au côté de grandes banques comme la BFCE, le Crédit Lyonnais, la BNP, le CCF, Paribas ou encore le Crédit du Nord.

Les mêmes sont encore actionnaires des mines d'or sud-africaines, le plus sou-

RÉFLÉCHISSEZ : quand un groupe financier augmente de 50% en trois ans ses bénéfices et ses fonds propres, peut-on douter de sa rentabilité?

SUEZ
Les Stratèges de l'Argent

Du 5 au 17 octobre, devenez actionnaire du Groupe Suez.

Suez : largement impliqué en Afrique du Sud

vent indirectement par le biais de la discrète Société interprofessionnelle pour la compensation des valeurs mobilières (SICOVAM). Parmi les treize valeurs immobilières internationales que détient la SICOVAM, quatre seraient sud-africaines.

Tout récemment encore, fin septembre, une délégation de l'Association des Chambres de commerces d'Afrique du

Sud (ASSOCOM) est arrivée en France après un crochet par Londres.

Harold Groom, le leader de ce groupe, a estimé que les banques françaises avaient une attitude plus positive envers son pays : « Des crédits commerciaux ont été renouvelés par les banques françaises, ce qui aurait été impossible il y a douze mois. »

Les banques, mais aussi l'Assemblée permanente des

Chambres de commerce et d'industrie (APCCI) qui vient de signer un accord pour une coopération commerciale avec les Sud-Africains.

Des accords discrets, mais qui ont autrement plus de poids pour le maintien de l'apartheid que les grandes déclarations de principes contre Prétoria et son régime dans les conférences internationales. Les affaires sont les affaires et ne doivent point souffrir des principes !

Selon l'AFP, la délégation sud-africaine a aussi rencontré des représentants du gouvernement français pour leur exposer les dangers de sanctions contre l'Afrique du Sud qui seraient « contre-productives » pour la communauté noire et freineraient la réforme de l'apartheid. Un refrain connu.

A noter que la Financière de Suez, largement impliquée en Afrique du Sud, mène actuellement campagne en proposant ses actions dans le cadre de sa prochaine privatisation. Ses pubs télé sont faites avec Catherine Deneuve (sait-elle où elle met les pieds ?) et vante « les stratèges de l'argent présents dans cinquante pays ».

Il y a au moins un pays de trop et cela seul mériterait que le public boycotte ces actions. □

MEURTRIERS ACQUITTÉS

Après un grave malaise, Mohammed Hachami, un Algérien de 34 ans, est conduit le 4 juillet 1982 au service de pneumologie du CHU de Reims. Toujours hospitalisé le 6 au soir, il commence à s'agiter. L'infirmière de garde lui administre alors un tranquille. Il se réveille quand même en pleine nuit et s'enfuit ahuri et en pyjama de l'hôpital. Alertée, la surveillante prévient immédiatement les deux vigiles faisant des rondes de nuit.

Pour l'instant rien de très anormal. Mais après une recherche rapide, ces deux vigiles aperçoivent le malade dans un parking voisin de l'hôpital. Et, n'osant pas l'approcher, disent-ils, ils ne trouvent pas mieux que de lui envoyer un pistolet d'alarme en pleine tête puis, alors qu'il est étourdi, sous le choc, de le relever pour le frapper à la jambe et au visage. Façon des plus surprenantes de maîtriser un malade, s'il y avait là matière à le « maîtriser ».

L'interne de garde, arrivé dans le service, ne jugera pas la situation de Mohammed Hachami très grave et se contentera de lui injecter un calmant. Quelques heures plus tard, le blessé tombera dans le coma et malgré un transfert d'urgence en réanimation, un peu tardif tout de même, il décédera dans le courant de la soirée suivante. Une autopsie accablante n'empêchera pas la direction du CHU de Reims de titulariser les deux vigiles respon-

sables, malgré sept mois de détention provisoire, et de leur donner des emplois de brancardiers titulaires. Fin septembre, ils comparaissent devant la cour d'assises de Reims. Le procureur réclame contre eux, respectivement cinq ans et trois ans de prison ferme, dont sept mois avec sursis. Les accusés ont été acquittés par le jury. La vie d'un homme, en ce moment, ne vaut pas cher devant les cours d'Assises. □

APRÈS LES JUIFS, LES TZIGANES

Gustave Pordéa, député européen du Front national, n'y va pas de main morte. L'une de ses dernières résolutions à Bruxelles, qui concernait les Tziganes, a tout naturellement atterri entre les mains de Pierre Young, le président de l'Union des Tziganes qui l'a rendue publique.

Un scandale de plus aux basques de l'extrême droite. Après une description folklorique, comme même Hollywood ne l'oserait plus (chaudronniers, rétamateurs, vanniers et musiciens...), le naturel haineux revient au galop :

« A part une petite minorité, les Tziganes - analphabètes à plus de 60 % - se montrent passivement réfractaires à l'autorité des Etats... préférant pratiquer leurs propres rites fétichistes ainsi qu'observer la vie errante tout en s'adonnant parfois à la mendicité... Foncièrement indisciplinés, ils semblent demeurer globalement incivilisables... »

Tout en déplorant l'extermination de 400 000 Tziganes par les

Nazis, cet ancien collaborateur des milices nazies roumaines, les Gardes de fer, note cependant que « les persécutions dont ils se plaignent pourraient éventuellement se réduire à des réactions légitimes face à leur comportement antisocial, que leur genre de vie irrégulier et marginal, marqué par le manque d'hygiène, et, occasionnellement, l'oisiveté, peut représenter un danger pour l'ordre établi, le bien-être et la sécurité de l'ensemble de la population ».

Des réactions sèches

En clair, c'est la faute aux Tziganes si on les persécute. Enfin, pour continuer dans les obsessions chères à l'extrême droite, il ne manque pas de se déclarer « préoccupé » par le taux de croissance démographique « extrêmement élevé des Tziganes... »

Le projet n'a jamais été déposé devant le Parlement européen, mais dis-

cuté au sein du groupe parlementaire d'extrême droite. Le Front national se serait-il dégonflé ?

Côté Tziganes, les réactions ont été plutôt sèches : « Ce texte est d'un mépris absolu, affiché, volontaire. On s'adresse à un sous-homme qui doit déjà être bien content que l'on s'occupe de lui », déclarait M^e Patrick Quentin, l'avocat de l'Union des Tziganes.

Rappelons que le député Gustave Pordéa a été accusé à plusieurs reprises d'être un ex-fasciste roumain travaillant aujourd'hui pour divers services secrets. Des procès sont d'ailleurs en cours avec Libération et le Sunday Times qui l'accusaient en outre d'avoir acheté son siège européen sur les listes Le Pen pour 500 000 dollars, après avoir cherché le contact par l'intermédiaire de la secte Moon. De « point de détail » de Le Pen sur les chambres à gaz, en « Tziganes incivilisables » de Pordéa, le Front national perd ses cache-sexe. Un véritable effeuillage. □

CHAMBERY : AFFAIRE A SUIVRE DE PRES !

A Chambéry, le 16 février 1987, l'Oasis, café fréquenté par des immigrés est le théâtre d'un nouvel acte raciste gratuit. Trois militaires au 13^e bataillon de chasseurs alpins y font subitement irruption. L'un, Pascal Mary, tire plusieurs coups de fusil de chasse, blessant grièvement un consommateur, M. Mustapha Chabaoui. Pour justifier son geste il ne trouve qu'un leitmotiv : « Je n'aime pas les Arabes. » Il fut inculpé de violences avec

arme et préméditation, délit relevant de la simple correctionnelle. Pourtant le tribunal correctionnel de Chambéry s'est déclaré incompétent lors de son audience du 14 septembre dernier, suivant de cette façon l'argumentation de requalification de l'infraction plaidée par les parties civiles en présence, qui outre la victime, étaient le MRAP, la Ligue des droits de l'homme et le Comité de solidarité avec les travailleurs im-

migrés. Celles-ci défendaient l'idée que les faits reprochés constituaient une tentative d'homicide volontaire, infraction passible de la cour d'assises.

Souhaitons que la mise au point sur la gravité de cet acte raciste et la présence d'un jury populaire, ne finiront pas en jugement scandaleux, comme celui rendu récemment par la cour d'assises d'Aix-en-Provence, d'où un CRS meurtrier d'un jeune Maghrébin sorti libre. □

Mariella Mehr

Âge de pierre

Le voyage d'une jeune nomade en enfer.

Mariella Mehr apporte un violent témoignage sur le sort tragique de l'enfant tzigane qu'elle fut.

Aubier

LE CONSENSUS EXPLOSE

Que cherchait-on à la Commission pour le code : un consensus, une bonne conscience, un catalogue ? Difficile à dire. Le consensus s'est brisé sur les témoignages du réel. Mais l'insistance des Sages à promouvoir le choix « nécessaire » contre le droit du sol (art. 44), choix présenté comme une liberté donnée aux enfants de l'immigration inspire la méfiance. Passionnées, parfois émouvantes, les interventions des témoins méritaient pourtant le détour. Même si le débat n'eut jamais lieu.

Acte 1 : Les chercheurs unanimes. Dans une ambiance feutrée, Paul Lagarde, professeur de droit, prend place le premier dans l'arène. D'emblée, il s'inscrit en faux contre le projet de réforme : « Ni l'histoire de France, affirme-t-il, ni le droit comparé ne confirment une quelconque légitimité du droit du sang sur le droit du sol que l'on voudrait réduire au rang de concession. »

D'une voix polissée, un à un les sages l'interrogent. Le sociologue Alain Touraine, que certains qualifient d'homme fort de la commission, donne le ton, d'une question qui reviendra ensuite comme un leitmotiv : « L'évolution du monde nous éloigne des notions désormais périmées de droit du sol et de droit du sang. Dès lors, pourquoi ne pas aller vers une conception nouvelle basée sur le libre choix des individus ? » Réponse de l'intéressé : « En cas de divorce, on ne choisit pas entre son père et sa mère. »

Autre témoin, Bruno Etienne, spécialiste de l'islam, fait voler en éclats le fameux « danger » religieux : « Moi je n'ai pas peur, s'exclame-t-il d'une voix chaude.

Je suis comme Dino Buzzati dans le Désert des tartares. Au fond, le drame ça serait que les Barbares ne viennent pas car ils sont une solution à tous nos problèmes. » Affirmant que le prix du sang a été payé, il interroge crûment : « Combien de Beurs faudra-t-il encore tuer pour que les autres soient intégrables ? » Et de proposer dans la foulée la création d'une église musulmane de France.

Pour Jean-Claude Chesnais, maître de recherche à l'Ined, l'intégration est en marche. Graphiques en mains, le démographe constate que le comportement des immigrations successives s'est aligné sur les normes françaises. Les « indices d'assimilation », et notamment celui de la fécondité, vont tous dans ce sens, battant en brèche un des fantasmes les plus répandus de l'opinion, celui de l'involution.

Allons z'enfants

Acte 2 : Pour l'armée, RAS. C'est dans ce cadre qu'interviendra l'éminent géographe Pierre George. Mais c'est de paix sociale que celui-ci va nous entretenir : « Le préalable, dit-il, c'est l'élimination

de la misère, de l'isolement culturel et de l'impréparation des jeunes à la vie active... Alors, les intéressés jugeront. »

L'ancien harki Brahim Soudouni fait remarquer que vingt-cinq ans après leur rapatriement, lui et les siens ne sont toujours pas intégrés, 85 % de leurs enfants sont au chômage, parias dans une patrie qu'ils ont choisie. Le professeur Chauu bouleversé fond en larmes. De Verdun à Monte Cassino, ces soldats-là étaient toujours en première ligne...

A propos du service militaire français, que refuseraient nombre de jeunes immigrés, les chiffres du général Burtin sont clairs : « Sur 7 500 déclarations effectuées en 1986, 81 % n'ont pas opté pour l'Algérie et seront donc appelés normalement sous les drapeaux. Il n'y a donc pas d'anomalie. Les chiffres ont été considérablement grossis. »

Acte 3 : Le tournant. Les clignotants sont au rouge, les fonctionnaires sont assiégés au guichet par des hordes d'étrangers. C'est la version du ministère de l'Intérieur. Son représentant, M. Latournerie affirme que le code

en vigueur permet aux étrangers de tourner les lois sur les conditions d'entrée et de séjour.

Autre danger majeur : l'acquisition de la nationalité par le mariage, avec ses fraudes en tous genres. « L'amour, dira-t-il, ne rime plus aujourd'hui avec toujours, mais avec carte de séjour. Des terroristes ont pu ainsi devenir français. »

On nage en plein fantasme. Malgré l'insistance des sages, il ne peut donner de chiffres précis : « Définir la fraude est difficile. Cela échappe aux subtilités de l'analyse. Mais je peux vous affirmer qu'il y en a de plus en plus. »

Pourtant Gérard Moreau, directeur de la Population et des migrations au ministère des Affaires sociales précisera que les demandes de nationalité ont plutôt diminué, alors que le nombre de mariages mixtes demeure stable.

Acte 4 : Les Eglises piégées. Comme agacée par le constat des chercheurs et des hauts fonctionnaires, défavorable au projet ; mal servie par M. Latournerie, dont la mauvaise foi a gêné, la commission durcit le ton. Les représentants des différentes Eglises en feront les frais.

« Il n'est ni sage ni juste d'accentuer la marginalisation des jeunes et de casser les familles, a dit le pasteur Schweitzer. Tabler sur la peur, c'est allumer la mèche d'un baril de poudre. » Mgr Delaporte va dans le même sens. L'incident éclate alors, provoqué par les questions pressantes de MM. Touraine, Rivero et Leroy-Ladurie. Le Dr Salem Kacet, le seul Arabe de la Commission, s'insurge : « C'est toujours les trois mêmes questions qui reviennent : l'article 44, le mariage et l'armée. Vous transférez les problèmes de la société française sur les immigrés. Pourquoi voulez-vous que leurs enfants soient plus français que les nationaux alors que ces derniers font tout pour se faire réformer et qu'ils se marient de moins en moins ? »

Las, citant Jean-Paul II ou appelant au principe du libre choix, les membres de la Commission insistent et Mgr Delaporte finit par lâcher, de guerre lasse : « Il n'y a pas d'opposition fondamentale à la démarche volontaire. » Le mot est arraché !

Le Pr Chauu assène en vainqueur : « Est-il choquant, au nom de l'Evangile, de demander aux gens de choisir ? » Les hommes d'Eglise sortent avec, sans doute, l'impression d'avoir été piégés contre leur volonté. En l'espace d'une demi-heure, ils n'ont su tenir les positions qu'ils défendaient pourtant depuis plus d'un an.

Acte 5 : Profil bas. C'est dans ce contexte que le Père Delorme interviendra, aux côtés de Djida Tazdaït des jeunes Arabes de Lyon et banlieue (JALB), tous deux instigateurs et acteurs avec Nacer Zair de la grève de la foi de juin 1986 contre la Loi Pasqua et le projet Chalandon.

Djida a souligné qu'elle avait l'impression de passer devant un tribunal, faisant grincer les dents des sages : « Les débats de la Commission nous ont relativement inquiétés. Leur essence même nous paraît agressive, voire xénophobe... Notre expérience de la nationalité se fait autour de notre histoire. Nous sommes intégrés : on participe à la vie sociale de ce pays de toutes les manières que l'on peut. »

« Le poids de l'extrême droite a joué, estime le Père Delorme. En voulant réformer le Code de la nationalité, on a cédé à la peur que suscite pour certains la présence massive de plus de deux millions et demi de jeunes issus de l'immigration, souvent marginalisés et non intégrés économiquement. Cela dépasse de beaucoup la question de l'automaticité. »

Le mal est fait, car on a introduit dans la tête des gens qu'il y avait des Français illégitimes, à savoir les Beurs.

Auparavant, Jean-Pierre Bloch, président de la Licra, avait fait un véritable coup d'éclat en se désolidarisant de son organisation, affirmant que « c'est un honneur d'être Français et qu'il n'y a pas de déshonneur de demander à le devenir. Pour cela, il faut prouver qu'on est assimilé ». Le code résumé en deux mots.

Acte 6 : Les Beurs civiques. « Le lobby de l'immigration a réussi à bloquer la réforme », déplore Henri de Lesquen, président du Club de l'horloge qui brandit le spectre du « génocide par substitution », et propose un Code réduit à trois articles restrictifs.

Pour Danièle Loschak, qui intervenait aux côtés d'Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, l'idée de l'adhésion volontaire est « le type même » de la fausse idée juste. « Choisit-on d'être français par le sang ? » Et Me Jouffa de conclure : « Je ne suis pas contre une réforme du code dans un sens libéral ;

Les Sages grincent des dents, les Eglises se font piéger, le Club de l'horloge brandit le spectre du génocide par substitution

mais surtout pas dans le contexte actuel. » Arezki Dahmani, pour France-plus, fit impression en présentant son mouvement pour les droits civiques. « La France a besoin d'un code d'intégration qui repose sur l'égalité de toute personne née en France... » Le droit à la différence conduit à créer des ghettos.

« Nous sommes pour le droit à la ressemblance... Réglons d'abord les vrais problèmes de fond : le procès d'Aix est un exemple en la matière. » Acte 7 : Citoyenneté censitaire. Dans la même logique, Harlem Désir propose de créer le jus soli absolu, qui permettrait à tout individu né sur le territoire français d'être Français. « Toucher à l'article 44, c'est créer un déséquilibre injuste », selon Jean-Denis Bredin, avocat et écrivain. Cela entraînerait une « citoyenneté censitaire », favorisant le droit du sang sur le droit du sol. Par ailleurs,

a-t-il dit, « la justice est rendue par des hommes et non par des dieux. La peine des six mois de prison est très aisément distribuée pour ceux qui ont une tête à la recevoir. Le texte est redoutable, car il donne la possibilité aux tribunaux de prononcer une peine déguisée, celle d'empêcher de devenir Français. »

Pour Me Pau-Langevin, présidente du MRAP : « On ne choisit ni son lieu de naissance ni sa « race ». Ce n'est donc pas à l'Etat de demander de choisir sa nationalité. La situation actuelle résulte de phénomènes historiques sur lesquels ces jeunes n'ont aucune prise mais à partir desquels ils sont obligés de se constituer une identité. On ne demande pas aux Kanaques de choisir, pourquoi demander aux enfants d'immigrés de le faire ? La France est diverse, a-t-elle conclu, elle l'a toujours été. En lui permettant de le rester, on ne trahit pas son génie, on le respecte. »

Pour le Camerounais Emmanuel N'Kom, la France repré-

sente la patrie qui lui a enseigné les droits de l'homme. « Nous sommes les héritiers de ces valeurs, dira-t-il. Si vous les reniez, nous en ferons une captation d'héritage. » Montrant sa carte de résidence, il explique : « Français, je le suis sans l'être, autant que les autres. » Puis il conseille : « Il faudrait réaffirmer côte à côte dans la Constitution l'équilibre entre le jus sanguini et le jus soli. »

Enfin, Mamadou Kanté, chercheur au Collège de France, rappellera que « 150 détenus comoriens sont actuellement en prison pour fraude à la nationalité. Sans parler des Maliens et des Sénégalais. » Il dédiera d'ailleurs son passage devant la Commission aux 101 Maliens expulsés il y a un an jour pour jour. □



Une commission des plus sages, présidée par Marceau Long : on parle beaucoup.

HOUARI EST MORT DEUX FOIS

Clos il y a plus d'un mois, le procès du CRS Taillefer, meurtrier de Houari Ben Mohammed, laissera des traces.

Dans la foule des manifestants réunis quelques jours après le verdict, sur la Canebière, nombre de questions étaient lancées. Pourquoi a-t-on désigné comme juge de ce procès un ancien parachutiste réputé d'extrême droite ? Pourquoi la reconstitution du crime a-t-elle eu lieu devant un hôtel de police et non sur les lieux du meurtre ? Pourquoi ne s'est-on pas donné les moyens de faire comparaître trois des témoins en cour d'assises ? Pourquoi l'avocat général a-t-il fait un tel réquisitoire en faveur du CRS Taillefer ? Pourquoi avoir attendu sept ans pour juger l'affaire en cour d'assises ? Il semble que ces questions et quelques autres aient été posées au ministère sans autre réponse qu'une fin de non-recevoir, vécue comme une autre injustice.

On aura tout vu dans ce procès : une instruction interminable, les CRS présents le soir du meurtre non convoqués pour témoigner, un procureur se faire quasiment le défenseur de l'accusé en appuyant la thèse de l'accident et ne demandant que deux ans de prison, un avocat de la défense enfin qui comparera ce meurtre à un banal accident de la route.

Taillefer n'a d'ailleurs été reconnu coupable que d'homicide involontaire avec circonstances atténuantes. Or, tous les témoins avaient décrit l'attitude agressive du policier, ses provocations verbales et le calme des quatre jeunes qui étaient

contrôlés, puis autorisés à repartir. Pour faire tirer un PM, arme dangereuse entre toutes, il faut déplier le chargeur, armer la culasse et enfin dégager la sécurité. « Beaucoup de gestes volontaires pour un acte involontaire », soulignera M^e Colard, avocat de la famille.



La mère de Houari à la sortie du procès.

Si personne ne demandait la tête de Jean-Paul Taillefer, CRS révoqué pour mauvaise conduite, la famille et les amis de Houari attendaient quand même de la justice qu'elle reconnaisse dans ce drame un homicide volontaire, un acte criminel.

Vécu comme un déni de justice, ce verdict a provoqué nombre de réactions. Le comité de soutien à la famille a dit sa révolte parce que « l'avocat général, qui est légalement le porte-parole du ministère, a requis seulement deux ans de prison pour un meurtrier devant témoins » et sa crainte parce que « ce verdict est un encouragement supplémentaire, un véritable permis de tuer aux racistes,

qu'ils soient ou non de la police. Ce verdict scandaleux restera gravé dans la mémoire collective de la communauté maghrébine et de tous les citoyens épris de justice ».

Le MRAP, pour qui ce verdict fut « une seconde mort de Houari Ben Mohammed », estime que ce procès « reflète

Ne met-on pas, avec de telles décisions, sur le même plan les policiers flingueurs et ceux qui font correctement leur travail ? Existe-t-il dans ce pays une telle solidarité entre les corps répressifs qu'elle suffise à berner la simple justice ? Y a-t-il, en France, des zones où la situation politique est telle que la justice doit composer sur des choses aussi graves que le meurtre d'un homme ? En clair, devient-il trop difficile de condamner un policier français coupable de la mort d'un jeune Arabe ?

Dix mois de prison, dont quatre avec sursis, ça n'est vraiment pas cher, et le procureur défendant la thèse de l'accident ne devait pas avoir lu la circulaire de son ministre invitant tous les procureurs de France à sévir contre les crimes racistes. A moins que supprimer les Arabes au PM soit une manière de liquider le problème du racisme. □

RENE FRANÇOIS

SOUTIEN

Le Comité de soutien à la famille de Houari Ben Mohammed, appuyé par plusieurs organisations, a fait plusieurs manifestations de protestation contre le quasi-acquittement du CRS Taillefer.

Reçus au ministère de la Justice, ils ont pu exprimer leur inquiétude et leur demande d'une vraie justice dans cette affaire. Sans réponse. René Mazenod et Alain Ribat représentaient le MRAP. □

DES IMMIGRES AU CONSEIL

La ville d'Amiens sera la première ville de plus de 100 000 habitants où les immigrés voteront pour élire leurs représentants au Conseil municipal. Sur une proposition du maire (PCF) de la ville, le projet a été adopté par 36 voix (PCF et PS), douze contre et une abstention. Selon ce projet, 4 représentants des 9 000 immigrés habitant la commune seront élus le 19 décembre 1987.

Tous voteront ensemble, mais les quatre élus seront de nationalités différentes afin que Marocains et Portugais, les plus nombreux, ne soient

pas seuls représentés. La loi l'interdisant, ces élus ne pourront pas voter lors des séances du Conseil municipal, mais ils seront consultés à chaque fois. La droite a refusé de voter le projet, estimant que la représentation des étrangers au Conseil municipal pouvait avoir un effet pervers et provoquer un réflexe raciste chez les Amiennois. Tout en accusant la gauche de préparer une réforme de la Constitution légalisant le vote des étrangers, le porte-parole de la droite a cependant souligné que la proposition votée présentait d'indéniables avantages. □



Le vote des immigrés : pour demain ?

TORTURES D'ENFANTS

Retour d'Afrique du Sud, c'est un terrible constat qu'ont dressé les délégués du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France.

« En un an, 30 000 personnes ont été détenues, sans aucune explication ni présentation à la justice, pendant 45 jours en moyenne. Dix mille étaient des enfants de moins de 18 ans, dont 9 000 de moins de 17 ans. Durant ces trois

derniers mois, 195 enfants ont été arrêtés dont 144 déclarent avoir été torturés. La privation de sommeil ou l'étouffement par des masques de caoutchouc sont courants. »

La délégation a rappelé que le chef de la police de sécurité sud-africain « avait été formé en France, en 1960, en pleine guerre d'Algérie », et de citer le cas d'une fillette de treize ans, détenue pendant six

mois, torturée au point de faire deux mois d'hôpital puis libérée comme elle avait été arrêtée : sans explications ni jugement.

Certains jeunes arrêtés sont pris en main par la police qui tente de les utiliser comme indicateurs.

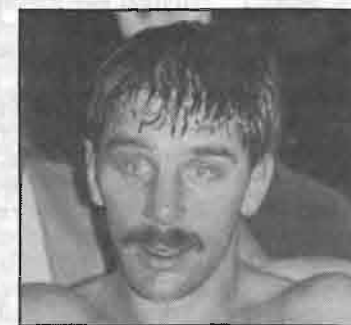
Enfin, concernant les sanctions à prendre contre le régime d'apartheid, les avocats ont affirmé que la population y était favorable, quitte

à en souffrir, et qu'elle était « réservée sur l'attitude de la France qui parle mais n'agit pas ».

Or, ont souligné les délégués, « ces pressions sont efficaces, les libérations récentes en témoignent ». Notons à ce sujet que le ministre de la Loi et de l'Ordre a déclaré que la campagne internationale « avait causé un mal incalculable à l'Afrique du Sud ». □

APARTHEID KO

Il y a eu un Championnat du monde de boxe, début octobre, à Gravelines. Pas dans une cave, mais presque. Fallait le faire, ce Championnat, mais sans qu'on le voit trop. A ma gauche, Daniel Londas, le 9^e mondial de sa catégorie, un bon boxeur, mais aujourd'hui en fin de carrière. Ce combat : sa dernière chance de remporter un titre mondial. Lui, il est là pour faire son boulot. Il a des gosses, et les gosses, ça mange tous les jours. A ma droite, c'est beaucoup moins clair. L'adversaire de Londas est sud-africain, donc théoriquement mis au ban du mouvement sportif pour cause d'apartheid.



Les organisateurs français ont fait leur boulot qui est de ramasser du fric sur un budget de 1,5 million, Londas touchait 120 000 F. Leurs collègues sud-africains aussi, mais ce n'était pas pour eux l'essentiel. Le plus important était que ce combat ait lieu, en France, et télévisé. Et la télé-sud-africaine l'a retransmis en direct, tout

comme la 5 d'Hersant, comme une reconnaissance du fait sud-africain par les sportifs.

Quel que soit le résultat du combat, le régime de Pretoria avait gagné son match politique avant le gong, grâce à la complicité de quelques dirigeants sportifs de la World Boxing Association. Ce combat est, paraît-il, le dernier que les fédérations de boxe organiseront avec l'Afrique du Sud, la WBA ne renouvèlera pas l'expérience. Les protestations des antiracistes n'y sont sans doute pas pour rien : à l'appel du MRAP, le maire de Calais avait refusé que ce championnat ait lieu dans sa ville. □

IMPENETRABLE

Les voies de la justice sont comme celles du Seigneur impénétrables. Le juge Lyon, chargé d'instruire l'affaire du Crotoy vient de le démontrer. Quatre des huit victimes (les quatre garçons) sur lesquelles le père Langlois et ses fils avaient tiré ont en effet été inculpés le 9 octobre 1987 pour « dégradation volontaire d'objets mobiliers » ainsi que pour « coups et blessures volontaires » pour l'un d'entre eux. Un comble. D'autant que ces jeunes clients n'ont toujours pas été entendus en tant que partie civile par le juge Lyon. Le dossier de cette affaire n'a par ailleurs pas encore été transmis aux avocats des huit jeunes gens. □

■ **PROTESTATION.** Cinq cents médecins – parmi lesquels les Prs Minkowski et Escande – signent la pétition pour protester contre les propos « racistes et ségrégationnistes et les affirmations pseudo-scientifiques » du Dr François Bachelot, tenus en juin 1987, sur le SIDA. Rappelons que François Bachelot est député du Front national (1^{er} octobre).

■ **CONFIRMATION.** Interpellé au cours d'une séance du conseil municipal à Béziers par les

en raison de l'aide qu'elle a apporté aux juifs soviétiques empêchés de quitter l'URSS et qui était assignée à résidence en Moldavie, reçoit un visa d'émigration pour Israël (2 octobre).

■ **3 OCTOBRE: YOM KIPPOUR.**

■ **PROTESTATION.** L'Association de Seine-Saint-Denis des déportés et internés, résistants et patriotes du département (FNDIRP) qui regroupe les familles des disparus et les rescapés des bagnes hitlériens,

peén sur la liste du Front national, rend compte de son voyage en Pologne. Après avoir rendu visite à Lech Wasles qui s'est fait complaisamment photographe en sa compagnie, Bernard Antony est passé par Auschwitz où il a déposé quelques fleurs au bloc de la mort, là où, selon lui, on fusillait les détenus qui « tentaient de s'évader » ou ceux qui « avaient favorisé l'évasion de leurs camarades ». Pas un mot sur les chambres à gaz, évidemment (2 octobre).

que plus de 5 000 juifs iraniens ont quitté définitivement leur pays pour Vienne, la plupart via le Pakistan, entre 1983 et 1987 (4 octobre).

■ **MANIF.** Une manifestation organisée à l'initiative du MRAP réunit 4 000 personnes qui défilent dans le centre de Nice (4 octobre).

■ **BEATIFICATION.** En marge du synode, le pape Jean-Paul II béatifie Marcel Callo, militant breton de la JOC, déporté du travail et mort d'épuisement dans le camp de concentration de Mathausen où il avait été interné après son arrestation en Allemagne par la Gestapo (4 octobre).

■ **REJET.** Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès, confirme à Jérusalem, en Conseil des ministres, qu'il a rejeté une offre soviétique de rétablissement limité des rapports diplomatiques (4 octobre).

■ **MANIFS.** Des manifestations se déroulent dans la bande de Gaza en signe de protestation contre la mort de trois Palestiniens abattus dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre par des militaires israéliens (4 octobre).

■ **HOMMAGE.** Les cendres de René Cassin, mort en 1976, défenseur des droits de l'homme, grand artisan de la Déclaration internationale des droits de l'homme du 10 décembre 1948 et Prix Nobel de la paix 1968, sont transférées au Panthéon (5 octobre).

■ **QUARTIERS MIXTES.** Le président Pieter Botha annonce au Parlement du Cap que son gouvernement acceptait la recommandation faite par un organisme consultatif semi-gouvernemental et qui établit que les zones résidentielles réservées aux Blancs pourront dorénavant accueillir des Noirs ou des métis, si leurs habitants (Blancs) le désirent ! On a le sens de l'humour en Afrique du Sud ! (5 octobre).

■ **CHASSE LE NATUREL M.** Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, se

déclare favorable à une « mise à jour » du Code de la nationalité. Pierre Aldenbaum, secrétaire général de la LICRA déclare qu'« il se désolidarise totalement » de cette prise de position de Jean Pierre-Bloch. Quant à M^e Bernard Jouanneau et M^e Charles Liberman, tous deux membres du comité directeur, ils menacent de démissionner de la LICRA s'il ne revient pas sur ses propos (6 octobre).

■ **RENCONTRE.** Une nouvelle rencontre entre des représentants de l'ANC et des Sud-Africains blancs opposés à l'apartheid doit avoir lieu à Ouagadougou (7 octobre).

■ **CLEMENCE.** Les deux policiers grenoblois qui avaient molesté un étudiant, Nouredine Kadri, le 11 décembre 1985, sont condamnés à 15 jours de prison avec sursis (7 octobre).

■ **EMIGRATION.** L'agence israélienne Itim raporte que M. Lev Ovssicher, qui fut l'un des as de l'armée de l'air soviétique durant la Seconde Guerre mondiale (il était colonel), est autorisé à émigrer vers Israël (7 octobre).

■ **MENACE D'EXPLUSION.** Yacine Abdellak, un jeune Marocain, animateur vacataire à Gennevilliers, étudiant à Saint-Denis et qui vit en France depuis dix ans sans histoires, apprend qu'on ne lui renouvelerait pas sa carte de séjour et est assigné à résidence, sous la menace d'être expulsé (7 octobre).

■ **COMMUNIQUE.** Suite à l'expulsion récente des Basques, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) adresse le télégramme suivant au ministre de l'Intérieur : « *Exprimez stupéfaction devant méthode d'expulsions massives du territoire français au motif d'urgence absolue de Basques espagnols sans possibilités recours. Souhaitons abandon pro-*



SIGMA

Les opérations antiréfugiés au Pays basque ont souvent donné lieu à des débordements. Parmi les expulsés, nombreux étaient ceux que la justice espagnole ne réclamait pas. Résultat : des familles déchirées, des femmes et des enfants retenus plusieurs heures... La lutte antiterroriste sert de paravent à une répression autrement injustifiable.

Les antiracistes vont pouvoir cesser de s'interroger sur les racines profondes du racisme ainsi que tous les philosophes, sociologues, anthropologues, chercheurs du CNRS, etc. qui se penchent sur ce problème. La réponse leur est donnée par *National Hebdo*, l'hebdomadaire du Front national : c'est le MRAP qui a inventé le « racisme français » ! (n° 166 – semaine du 24 au 30 septembre 1987).

Gabriel Domenech le démontre dans sa rubrique *le Journal d'un Méridional*. On savait que les gens du Midi sont des galéjeurs, mais tout de même !... A part cela, son article est d'une platitude navrante. On y lit «...l'envahissement incontrôlé de notre sol par des gens désireux de vivre à nos crochets, ...un corps enseignant infecté de marxisme »,... *La loi du 1^{er} juillet 1972, loi scélérate et antinationale qui n'a d'équivalent dans aucun pays du monde [quel éloge involontaire] et a muselé l'opinion publique* ».

LEURS RABBINS ET NOS CURÉS

Après le « détail » de Jean-Marie Le Pen, *National Hebdo* ne pouvait que pourfendre les accusations d'antisémitisme que lui ont valu ses déclarations sur les antennes de RTL. Sa une s'intitule *Le Pen et les Juifs*. François Brigneau lui-même monte au créneau : «... C'est la vérité, l'homme politique

Le Pen n'est pas du tout l'antisémite d'extrême droite que la clique cosmopolite de Paris essaie de présenter à la communauté juive. La preuve, il s'est mis en congé de l'Assemblée nationale pour s'en aller à Suez en 1956 combattre les Arabes et aider les Israéliens. » Matilda Cruz, elle adjure ses lecteurs de ne pas regarder *Rabbi Jacob*. D'abord, parce que tous ceux qui l'ont fait, réalisateur, adaptateur et le producteur sont tous « israéliens ». Ensuite parce que *comme je suis extrêmement têtue, je me priverai du plaisir de rire à Louis de Funès, tant que je ne pourrais traiter leurs rabbins comme ils traitent nos curés.* » □

élus communistes, M. Georges Fontes déclare qu'il maintiendrait les élus de Le Pen sur sa prochaine liste aux élections municipales (2 octobre).

■ **MANIF.** Des milliers de jeunes manifestent devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris contre l'installation du nouvel ambassadeur de Pretoria (2 octobre).

■ **EMIGRATION.** Mme Ida Nudel, surnommée la « mère de refuzniks »,

élève une protestation indignée contre les propos tenus par Le Pen au sujet des chambres à gaz (4 octobre).

■ **INSULTE A AUSCHWITZ.** Accompagné de Martine Lehideux, Bernard Antony, alias Rommain Mary, président du mouvement intégriste « Comités chrétienté-solidarité », cofondateur du quotidien d'extrême droite *Présent*, élu euro-

■ **OPTIMISME.** Interrogé par le *Quotidien de Paris* sur les remous provoqués par ses propos concernant le « détail » des chambres à gaz, Le Pen répond : « Les sondages, je m'en fiche, je ne crois pas être en recul. Je pense même que tout cela va me rapporter des voix » (4 octobre).

■ **JUIFS D'IRAN.** A New York, Alois Mock, le chef de la diplomatie autrichienne, indique

céduce hâtive et sans contrôle sous couvert lutte contre terrorisme » (7 octobre).

■ **VISITE DE LA HONTE.** Le ministre des Affaires étrangères du régime raciste d'Afrique du Sud arrive à Paris pour une « visite privée » de deux jours. Une visite au cours de laquelle Pik Botha sera reçu par Jacques Chirac et Jean-Bernard Raimond, ministre français des Affaires étrangères (8 octobre).

■ **BACHELOT A LA PEINE.** Au cours d'une conférence de presse, le Dr Bachelot, député du Front national, propose la création d'un « sidatorium » et n'hésite pas à rendre les malades du SIDA responsables d'un possible « génocide différé ». Bien qu'il ait tout le corps médical contre lui, F. Bachelot persiste et signe en exprimant ses « craintes devant la découverte de nouveaux modes de contamination du SIDA » ce qui est une contre-vérité scientifique totale (8 octobre).

■ **SI...** « Si le malade avait été la femme du préfet, on aurait trouvé une solution », déclare le procureur du tribunal correctionnel de Vesoul qui jugeait le Dr Maître, médecin-chef de la maternité de Gray (Haute-

Saône) accusé de double homicide involontaire après la mort, le 9 janvier 1986, de Mme Rahia Slimani, 36 ans, et de son bébé. Il a requis un an de prison et 30 000 F d'amende contre le médecin qui a fait l'objet de témoignages accablants de la part de ses confrères et sages-femmes (9 octobre).

■ **REPRESSION.** L'armée d'occupation israélienne tire sur des manifestants palestiniens dans la bande de Gaza, faisant 17 blessés, dont 13 touchés par balles. La plupart des blessés sont des étudiants de l'université de Gaza. L'armée empêche l'évacuation des blessés vers l'hôpital (10 octobre).

■ **INDIENS.** Tenue à Paris, avec un plein succès, de la « Journée de solidarité avec les peuples indiens des Amériques » avec la participation du MRAP (10 octobre).

■ **CANDIDATURE.** Le pasteur noir américain Jesse Jackson, 46 ans, annonce officiellement sa candidature à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles de 1988. Il est d'ores et déjà largement en tête des sondages de popularité des candidats démocrates (10 octobre).

COLERES NOIRES

Le 30 septembre 1987, un juge de Bay Minette, dans l'Alabama, a annulé la peine de mort prononcée il y a douze ans contre Johnny « Imani » Harris, un jeune Noir américain injustement accusé du meurtre d'un gardien de la prison d'Atmore (Alabama) au cours d'une révolte de détenus. Cette grâce a été prononcée suite à une décision de la Cour suprême des Etats-Unis. La vie de Johnny « Imani » Harris est sauvée, mais il reste sous le coup d'une accusation de

la nature ethnique, religieuse, sociale ou philosophique, souligne Jacques Chirac, ne doit jamais constituer un handicap. » Bravo ! (10 octobre).

meurtre, et le MRAP, qui avait mené au printemps une campagne en France avec l'ACAT et la Ligue des droits de l'homme pour sauver la vie de Johnny Harris (une pétition de 12 100 signatures avait été envoyée au gouverneur de l'Alabama), continuera de lutter pour faire reconnaître son innocence dans le meurtre du gardien ainsi que pour les délits dont il avait été faussement accusé à la suite d'une cabale raciste et pour lesquels il se trouvait en prison à la date du meurtre du gardien. Le MRAP appelle tous les hommes et les femmes épris de justice à se joindre à lui dans cette action.

■ **CANDIDATS BLANCS AU ZIMBABWE.** Le parti du Premier ministre Robert Mugabe, présente 15 Blancs sur sa liste de candidats aux élections parlementaires spéciales, quelques semaines seulement après que le gouvernement eut aboli les sièges réservés aux membres de la minorité blanche (10 octobre).

■ **DEFILE.** Environ 200 000 militants homosexuels défilent à Washington pour protester contre la discrimination dont ils s'estiment victimes et demander des crédits pour la recherche contre le SIDA (11 octobre).

■ **NOUVELLE INSTRUCTION.** Début de l'instruction du prochain procès de Klaus Barbie, le « procès de Caluire ». Elle sera conduite par Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon (11 octobre).

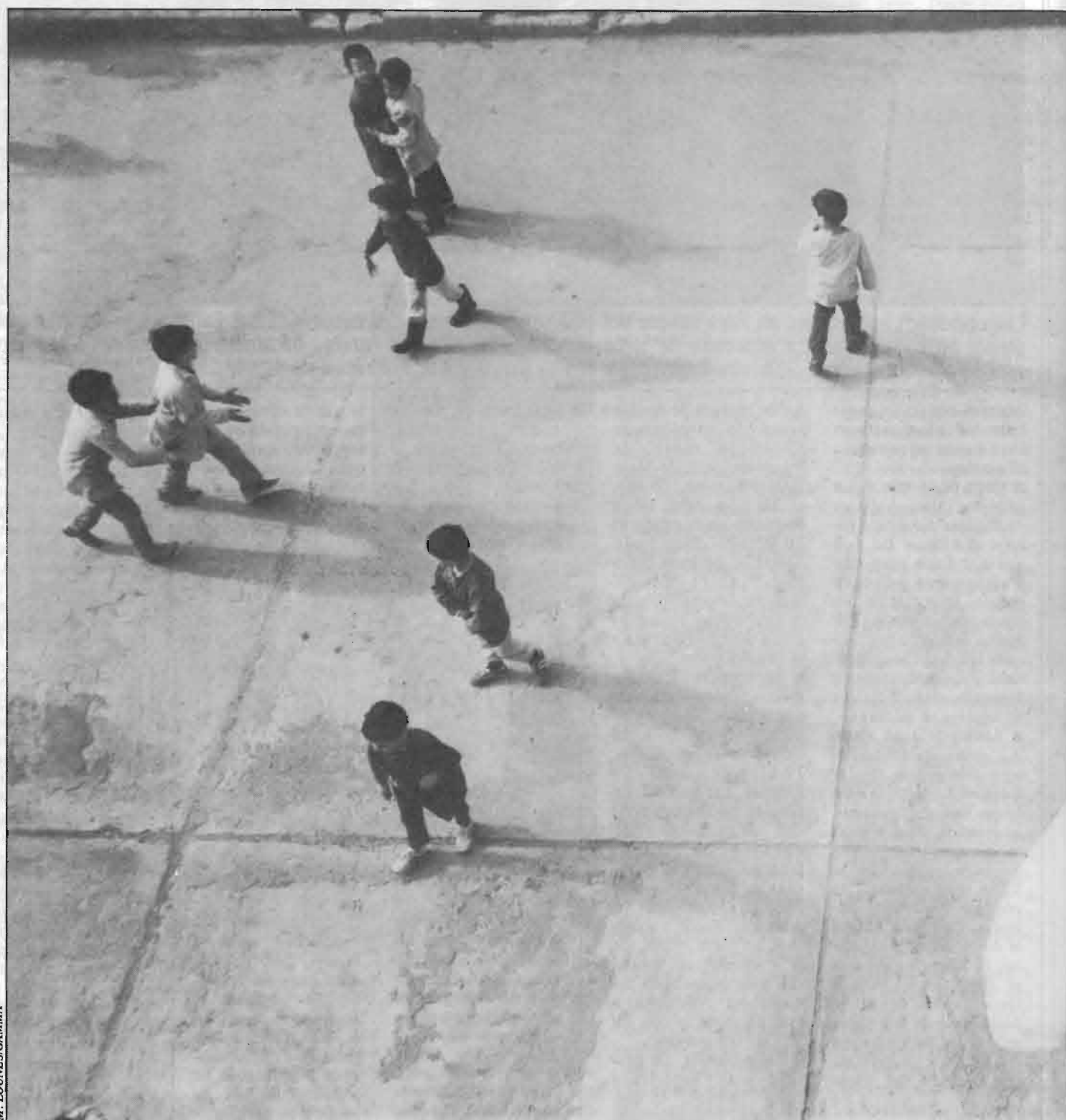
■ **VIOLENCES.** Violents heurts à Jérusalem entre Palestiniens et policiers à la suite d'une provocation des nationalistes juifs à l'esplanade de la Mosquée, l'un des lieux saints les plus importants de l'Islam. Une cinquantaine de Palestiniens sont blessés (11 octobre). □

(1) Contacter Robert Pac au MRAP.

ALGÉRIE :

DOSSIER REALISE PAR

ANTOINETTE DELAFIN ET RABHA ATTAF



M. LOUNESIGAMMA

UNE JEUNESSE BRO

Il y a trente-trois ans, le 1^{er} novembre 1954, l'insurrection anti-coloniale algérienne révélait au monde la situation dramatique d'un peuple dominé sur tous les plans. Vingt-cinq ans après l'indépendance – célébrée avec faste en juillet 1987 – l'Algérie dévoile sa richesse humaine, ses acquis économiques et sociaux, ses contradictions et ses blocages.



Aéroport Houari Boumédiène. Passées les formalités pesantes de la douane, le taxi nous emmène à vive allure vers Alger. Autoroutes spacieuses, bordées ici et là de cités flambant neuves. D'immenses panneaux publicitaires aux couleurs acidulées vantent en arabe les

mérites des loisirs familiaux. La ville ressemble à une grande capitale européenne. Des peintres s'activent à reblanchir les façades des immeubles officiels et des halls d'hôtels. Partout, des palissades masquent des travaux de titan.

Plus de mendiants dans les rues, mis à part quelques aveugles patentés qui jouent du banjo à heures fixes rue Larbi Ben Mhidi, aujourd'hui piétonnière. Plus de mutilés de guerre non plus, se traînant sur des pneus en caoutchouc dans la Casbah. Les rues du centre ville sont devenues propres, à la suite des campagnes successives d'assainissement et de lutte contre les fléaux sociaux. Pourtant en direct sur l'antenne, l'animateur de *Radio-clip* stimule encore les habitants d'un quartier populaire à lutter contre l'invasion des rats.

Alger, en vingt-cinq ans, s'est enflée de l'exode des populations rurales. A tel point que les autorités ont décidé en 1985 de renvoyer par camions entiers dans leurs villages d'origine ceux des quartiers insalubres qui ne pouvaient pas justifier d'un travail régulier. Sans grand succès, semble-t-il. Beaucoup sont revenus par la suite.

Les rues débordent de la vitalité d'une jeunesse pour qui la commémoration de l'indépendance n'est plus qu'un vestige du passé. Visible de tous les points de la ville, le somptueux *Makam el Chahid* – le carré du martyr – est cependant là pour leur rappeler le sacrifice de leurs pères. Au pied de chacune des trois palmes qui le composent et qui s'envolent vers le ciel, un soldat de bronze symbolise les différentes étapes de la prise du pouvoir par l'armée : *moudjahid* des premières heures, soldat de l'Armée de libération nationale, puis de l'Armée nationale populaire.

Une interprétation de l'histoire que tous ne partagent pas. Ainsi, selon Noureddine Ait Hamouda, fils du colonel Amirouche, la dépouille de son père et celle du colonel Haouès, qui reposent aujourd'hui dans ce mémorial, auraient été cachées pendant vingt ans dans une cellule du siège de l'état-major de la gendarmerie d'Alger. Ces deux chefs historiques avaient été tués dans un accrochage avec l'armée française en 1959, alors qu'ils se

UILLONNE

rendaient en Tunisie pour proposer au FLN une refonte de l'organisation, qui devait redonner la primauté à « l'intérieur » sur « l'extérieur ». Un combat qui, comme chacun sait, n'a jamais abouti.

Sur l'esplanade qui relie le sanctuaire au complexe commercial-culturel, le Riad-el Fath, fleuron de l'actuel gouvernement du colonel Chadli Bendjedid, une vieille femme nous accoste. Veuve de guerre, elle vit à deux pas d'ici dans les cités lépreuses dont une partie a déjà été détruite pour l'occasion. Plus de famille, dit-elle, pas de pension. Elle s'en remet à la charité des passants ! « *Baraka Allah Fekoum* ». Apparemment, tout le monde ne bénéficie pas de la précieuse carte de *moudjahid*, qui ouvre bien des portes.

Plus loin, dans la galerie commerçante de ce temple de la consommation, agglutinées devant la vitrine d'une bijouterie, des femmes de tous âges, voilées ou non, rêvent de la bague de fiançailles. Mais la plus simple coûte

« *tiennent le mur* », les filles, elles, sont maîtresses de la rue. « *C'est mai 1968* », dit un haut fonctionnaire, inquiet pour sa propre fille qui s'apprête à passer le bac. En effet, autour de la fac centrale, les femmes, désinvoltes, occupent les cafétérias et marchent aux côtés des hommes dans des tenues qui alternent entre vêtement de sport ou tailleur tiré à quatre épingles et *hidjeb* à la mode égyptienne, plus coquet que le *haïk* traditionnel de leurs mères. Cela ne les empêche pas d'être plus assidues dans leurs études que leurs collègues masculins et de leur ravir petit à petit des postes de plus en plus élevés : magistrat, avocat, médecin, etc. « *Celles qui ont poussé leurs études sont condamnées au célibat* », se récrie pourtant une jeune avocate. C'est que les contraintes de la tradition sont encore tenaces. Une femme diplômée attire les soupçons.

Quoi qu'il en soit, les couples se heurtent à une crise chronique du logement, amplifiée par la démographie galopante. Les jeunes mariés doivent souvent partager l'appartement des parents. Ce qui explique en partie le nombre croissant de divorces. On en enregistre quatre par jour au palais de justice d'Alger.

**« Mesdames et messieurs,
ironise le speaker de la chaîne unique,
j'ai l'honneur de vous présenter
le journal télévisé. »**

Le recul de l'âge du mariage tient en fait lieu de principal moyen d'espacement des naissances. Il aboutit à une frustration sexuelle énorme dont les conséquences sociales sont lourdes. Trois incestes par jour recensés à Alger et l'accroissement du nombre d'enfants naturels, qui plus tard seront mis au banc de la société. L'éducation sexuelle reste un sujet tabou.

Pris entre la modernité et les traditions, les hommes, souvent, préfèrent se réfugier à la mosquée, qui reste un des rares lieux de rencontre et d'expression. Même si elle est aussi l'endroit privilégié pour le prêche des Frères musulmans (FM), qui prônent un Islam rigide et intolérant face aux mutations et aux injustices multiples. Mais cet extrémisme reste quand même le reflet d'une société qui manque singulièrement de soupapes d'expressions, dans un pays où, jusqu'en juillet 1987, la liberté d'association était encore soumise à autorisation préalable.

Quelles seront, dans ces conditions, les réactions lorsque TDF 1 inondera le Maghreb de la variété de ses programmes ? Pour l'instant, les Algériens se contentent de l'unique chaîne de télévision nationale. « *Mesdames et messieurs*, a osé un jour ironiser un présentateur, *j'ai l'honneur de vous présenter le journal télévisé* ». Ce type d'incartade reste rare. La présidence, pour sa part, a décidé depuis peu de réaliser elle-même la couverture vidéo de ses manifestations officielles pour le journal télévisé - c'est plus sûr.

Ce qui n'empêche pas les Oranais - dit-on ici -, de capter la télé espagnole à l'aide de couscoussières plantées sur le toit en guise d'antennes paraboliques. Il paraît que ça marche. On écoute aussi massivement la radio marocaine *Médi 1* ainsi qu'*Africa n° 1* et *RFI*.

Ce besoin de communiquer, on le retrouve aussi dans toutes les rues d'Alger où les cabines téléphoniques, flamboyantes, sont prises d'assaut. Mais, heureux celui qui réussit à obtenir son correspondant du premier coup ! Car le central, lui, ne sait plus où donner de la tête et ne répond qu'épisodiquement à la demande. □

(1) 1 DA = 0,70 F (au change officiel)

LE CAFE ET LE PNB



Un mot d'ordre : la rigueur. La limitation des importations pèse lourdement dans la vie quotidienne, les prix grimpent, les rumeurs les plus folles circulent.



Alger, ville des rumeurs et des pénuries. Au mois de mai, en plein *ramadhan*, on se disputait des sacs de café mélangés de pois chiches. Le bruit courait que ce produit, jusqu'alors soutenu par l'Etat, réapparaîtrait sur le marché à un prix équivalent à celui pratiqué en France. Résultat,

quelques jours plus tard, il revenait bien dans les magasins, mais son prix avait doublé. On ne peut pas tout avoir !

« *Il en va ainsi de beaucoup de rumeurs lancées en réalité pour préparer le terrain sur la vérité des prix* », commente un journaliste de la presse nationale. Certes l'Algérie subit depuis deux ans les contrecoups de la chute des prix du pétrole et du gaz naturel qui représentent la quasi-totalité des recettes extérieures. Elle doit affronter dans le même temps les effets d'un taux de croissance de la population (3,3 %) supérieur pour la première fois à celui du PNB (3 % en 1986). Mais la rigueur, en particulier la limitation des importations, instaurée depuis un an, pèse lourdement sur la majorité des Algériens. Ainsi la viande atteint aujourd'hui des prix records - environ 120 dinars le kilo (1). La production intérieure ne permet pas d'assouvir la demande en

produits alimentaires de base (céréales, viande et produits laitiers, environ le quart des importations, en 1985). De même, la priorité longtemps accordée aux industries lourdes n'a laissé qu'une part réduite à la construction d'un tissu industriel.

Sur les étals des marchés, les fruits et légumes, tributaires d'une production aléatoire, arrivent par des biais divers. Dans les Souk el Fellah (le souk du paysan), les produits sont rares et rationnés, victimes des lourdeurs des offices nationaux.

« On envoie les jeunes au casse-pipe et on spéculé sur les terres fertiles du littoral. »

Mais ils bénéficient de prix soutenus. Sur le marché libre au contraire, les privés revendent cher des récoltes qu'ils ont rachetées sur pied aux coopératives avant qu'elles ne pourrissent. L'un dans l'autre les consommateurs ont du mal à s'y retrouver.

Alger, royaume du système D. Le marché d'El Harrach, par exemple, compense l'absence d'importation de véhicules par l'Etat, qui autorise les particuliers à ramener par leurs

rendaient en Tunisie pour proposer au FLN une refonte de l'organisation, qui devait redonner la primauté à « l'intérieur » sur « l'extérieur ». Un combat qui, comme chacun sait, n'a jamais abouti.



Vidéo-clubs, cinéma occidental, rigueur islamique : les jeunes algériens naviguent à vue.

1 200 dinars (1) alors que le smig plafonne à 1 500 dinars par mois. Juste en face, des hommes se pressent autour d'un vidéo-club où trônent les posters de Madonna et Tina Turner. Un jeune vendeur, Abdelhak, nous interpelle : « *Tout ça, c'est de la poudre aux yeux* », s'exclame-t-il d'une voix rauque.

**Des hommes se pressent autour
d'un vidéo-dub où trônent les posters
de Madonna et Tina Turner.**

Dans les rues populeuses où il nous a donné rendez-vous pour le lendemain et qui relie, à flanc de côteau, la Casbah à Bab el Oued, on a du mal à se frayer un passage parmi les vendeurs à la sauvette du marché aux puces.

Ici, rien à voir avec les magasins du Riad où les prix affichés ne se marchandent pas. Tout se vend. Fermetures Eclair, cigarettes américaines en paquet ou à l'unité, chaussures en caoutchouc et chemises Lacoste made in Turquie, au milieu de caisses de sardines fraîches, bradées par des enfants.

« *Les gens passent leurs journées à chercher ce qui leur manque* », commente Abdelhak. Il est vrai que la veille, on s'arrachait des espadrilles provenant d'un surplus de l'armée à travers les grilles fermées d'un magasin de la rue Didouche Mourad, à huit heures du soir, sous la bonne garde d'un car de police.

Un peu plus loin, pendant que les garçons désœuvrés

propres moyens des voitures de l'étranger. Cette pratique s'étend aujourd'hui à d'autres produits. Ainsi voit-on arriver dans le port de la capitale des bateaux entiers de vaches laitières, achetées à des prix subventionnés par la CEE ; ou encore de bois, d'équipements-machines, de fourrage, etc. « En Algérie, deux types d'économie ont toujours cohabité, constate un économiste proche du pouvoir. Et il n'est pas rare que les gens exercent deux métiers à la fois. » Ce qui lui permet de tabler sur le dynamisme de cette économie informelle pour sortir de la crise. Et même, pourquoi pas, de tenter son intégration. « Les discussions actuelles devraient aboutir fin 1987 à une réforme dans ce sens, précise-t-il. Mais le principal obstacle est encore la bureaucratie. »



Deux types d'économie cohabitent, l'une bureaucratique, l'autre informelle.

En attendant, les jeunes ont déserté le terrain politique. Ils s'impatientent. Plus de garantie d'emploi, comme pour leurs aînés. Les 16-23 ans représentent actuellement 75 % des sans-travail. Dans le même temps, les sociétés nationales allègent leurs effectifs tandis que l'administration réduit son recrutement.

En mal de débouchés, certains décident de retourner à la terre et cultivent des primeurs sur des « terres marginalisées », situées dans les steppes du Sud. Ces cultures s'effectuent avec force technologies pour vaincre le handicap majeur du manque d'eau. « On envoie les jeunes au casse-pipe, se lamente un industriel. Alors que dans le même temps les terres du littoral, les seules réellement fertiles, font l'objet de spéculations. »

L'arabisation était une revendication nationale.

Les manifestations de Constantine et de Sétif de cet hiver, où la population est sortie aux côtés des jeunes, ont mis le pouvoir au pied du mur et restent encore présentes dans toutes les mémoires. On demande des comptes. Certains s'en prennent à l'enseignement de masse, mettant notamment en cause les compétences de leurs enseignants. « L'arabisation, dit un père d'étudiant, était une revendication nationale. Elle s'est effectuée de façon brutale et sans outils pédagogiques adaptés et a abouti à l'acculturation. Pour la citadelle enseignante, qui constitue l'essentiel des troupes du parti unique FLN, cette prérogative est devenue une rente. »

D'autres accusent les gestionnaires. « Ils proposent pour toute réponse les loisirs et les parcs d'attraction », dit un autre père en colère. « Le mensonge fondamental réside dans le discours politique, poursuit-il. Plus celui-ci est ésotérique, plus les jeunes agissent violemment. »

LEILA ET SES SŒURS



Trois sœurs sont venues du Constantinois pour tenter leur chance dans la capitale : un exemple de femmes algériennes de plus en plus présentes dans la vie économique culturelle.



Assises confortablement dans une cafétéria luxueuse du Riad el Fath – le « Forum des Halles » d'Alger –, nous observons trois jeunes femmes élégantes, pamées devant une vitrine réfrigérée, qui contient toutes sortes de gâteaux bien crémeux. Nous les incitons à s'asseoir à notre

table. Surprises, mais ravies de pouvoir échanger quelques mots avec des étrangères, elles s'installent.

Les trois sœurs sont venues les unes après les autres du Constantinois pour tenter leur chance dans la capitale. La plus âgée, Leila, enseigne l'arabe à la fac centrale d'Alger, après avoir fait ses études en Egypte – un pays dont elle garde la nostalgie –, à une époque où l'Algérie offrait encore des bourses d'étude.

Zeina, la deuxième, a fait ses classes en France et s'appête à ouvrir un cabinet d'avocate, tandis que Nedjma, la plus jeune, termine à peine ses études de psychologie et rêve d'un prince charmant qui l'emmènerait vers des contrées lointaines. Elle n'est jamais sortie d'Algérie.

« Les femmes poursuivent de plus en plus leurs études, explique Zeina avec fierté. Même si elles doivent batailler

dur pour y arriver, tant à l'intérieur de la famille que sur le terrain professionnel – où elles sont cependant de plus en plus présentes. »

« Mais notre cas est quand même peu fréquent », reconnaît Leila, qui a payé cher son accession au statut de cadre. A trente-sept ans, elle est encore célibataire. Tout comme ses sœurs, elle se heurte au carcan des traditions. Une fille qui poursuit ses études est a priori suspecte et les mères préfèrent toujours procurer à leurs fils une fiancée vierge et soumise, de peur d'être montrée du doigt par le voisinage. « A la campagne, on retire encore les petites filles de l'école à l'âge de la puberté. On craint les « accidents » en chemin, qui pourraient compromettre leur avenir... », commente Nedjma avec un sourire malicieux.

Pour elles trois, les sorties sont rares. « Les hommes qui nous les proposent ont des intentions derrière la tête », se plaint Zeina, qui pourtant aime bien se défouler. Ainsi au dernier nouvel an, elle a accepté une invitation à une fête dans une villa luxueuse au bord de la mer, où elle a emmené ses sœurs. Champagne et musique américaine toute la nuit, elle s'est endormie au petit matin sur un lit. Ô surprise ! A son réveil, un homme dort à côté d'elle. « Mais, en tout bien tout honneur ! », corrige Leila, gardienne de la bonne conduite de ses cadettes.

C'est que la virginité est plus que jamais une vertu. Dans le

quartier de Bab el Oued où elles habitent un coquet trois-pièces, tout le monde d'ailleurs les connaît et les respecte. Telle la caverne d'Ali Baba, la chambre de Leila renferme un trousseau volumineux et précieux, « Au cas où », dit-elle en riant. Elles ont beau s'affirmer indépendantes financièrement et proclamer qu'elles n'ont plus besoin de la dot du mari, leur rêve est de trouver l'oiseau rare.

A priori, une fille qui continue ses études est suspecte. Zeina, Leila et Nedjma ont pourtant sauté le pas.

Leila s'appête pour cela à jouer sa carte maîtresse : un appartement tout neuf, à elle toute seule, qu'elle a pu obtenir par le biais de son travail, et dont elle surveille jalousement les dernières finitions. Une chance pour elle, quant on sait qu'à Alger la crise du logement fait rage et que les femmes célibataires sont tout sauf prioritaires. Elle-même attend cet heureux événement depuis douze ans...

Dans quelques mois tout au plus, Zeina pourra enfin utiliser l'ancienne chambre de sa sœur pour ouvrir son cabinet d'avocate. Quand à Nedjma, il ne lui reste plus qu'à espérer que Zeina s'en aille à son tour, plus tard... □

IRMELI JUNG



Angélique Ionatos, la Grèce à l'honneur au Théâtre de la ville.

MUSIQUES COSMOPOLITES

ELEGIES. Bleu le ciel, bleue la mer, vertes les olives, grave la voix. Angélique Ionatos est grecque, de la Grèce antique revenue au moderne, celle des élégies, des épopées, du lyrisme et du courage contre des colonels branlants. Une voix superbe, une exigence rare dans les choix des œuvres interprétées, Angélique aime les poètes. « *La poésie m'atteint comme un coup de foudre* », dit-elle, tandis qu'elle compose, à l'oreille et à la guitare, une musique et des chants qui « *gardent intact le premier sursaut, le premier sanglot d'amour* ».

Après *Marie des Brumes*, composée il y a trois ans sur un texte du poète crétois Odysseus Elytis, prix Nobel de littérature 1979, elle revient aujourd'hui à Paris avec une version orchestrée de *Monogramme*, du même Elytis. Sur scène, elle sera accompagnée par Gustavo Beytelman, un Argentin renouvateur du tango, et « *d'un petit chœur d'hommes à la voix ample et droite, selon la tradition byzantine* ».

Angélique Ionatos, au Théâtre de la Ville, les 18, 20 et 21 novembre, disques : Marie des Brumes, Audivis. I Palami sou, disques SM. A lire du poète Elytis : Marie des Brumes, éd. Maspéro, Le loué soit, éd. Gallimard.

KASUKO-BARDOT. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Japon vaincu se cherche des modèles. La jeunesse se lance à corps perdu dans l'Occident. Cinéma, cinéma, les stars débarquent, Brigitte Bardot en tête. Kasuko Hohki est fascinée, « *bien que pour une Japonaise, imiter la poitrine opulente de BB, c'était impossible* ». Faut du physique approprié, Kasuko

chante ses chansons, Harley Davidson, version nipponne, en duo d'abord, avec une autre fan de Bardot, sous le nom de Frank Chicken, puis en solo, accompagnée par Steve Beresford, un Anglais iconoclaste, pianiste zonard venu de l'underground britannique, et qui, avec ses Melody Four, passe du cha-cha-cha aux mélodies de Doris Day ou de Henry Mancini. Le Japon, du jazz rigolar et BB : une somme. □

Kasuko Hohki, le 21 novembre au Dunois, 28, rue Dunois 75013. La veille, Steve Beresford et les Melody Four. Tél. : 45.84.72.00.

AFRICASIA. Troisième édition du festival Africasia de Nice, danse et musique des deux continents. L'Inde du Nord sera à l'honneur, avec Alla Rakla, partenaire de Ravi Shankar et Zakir Hussain, musicien électrique qui vit en Californie où il a participé au groupe Mahavishnu, aux côtés de John Mac Laughlin et Jean-Luc Ponty.

Côté Afrique, le menu entraîne du pays mandingue, avec Adama Drame, un virtuose du *djembe* (tambour), à la Haute-Egypte, avec les musiciens du Nil, en passant par la Tunisie, sa mer, son vent, ses vagues que Leila Haddad, née à Djerba, essaie de traduire par la danse. □

Africasia, à Nice, du 3 au 15 novembre. Renseignements : 93.86.28.75.

MARS EN NOVEMBRE. Les arts de la scène sont en perte de vitesse. Secteur artisanal écrasé par l'industrie lourde du disque et la « starisation » des meilleurs vendeurs de microsillons, le spectacle vivant reste pourtant un lieu précieux où se révèlent les talents.

Pour éviter une mort par étouffement à l'effervescente création culturelle d'aujourd'hui, des producteurs, des agents se sont regroupés autour de la SACEM,

du ministère de la Culture et de partenaires privés (FNAC, BCCM) pour ouvrir le premier Mars international (Marché international des arts de la scène), sur le modèle du CINARS de Montréal. Appuyés par un budget de 6,5 millions de francs, soixante artistes, musiciens classiques, de jazz et de rock, chanteurs de variétés, compagnies de théâtre et fous de music-hall offriront des minispectacles échantillons aux 1 500 directeurs de festival, agents, tourneurs... attendus du 9 au 14 novembre à Paris. Un objectif : l'exportation.

Tout cela pourrait prendre des allures de foire à faire du dollar, si ce n'était la qualité des artistes sélectionnés. Pêle-mêle : Bernard Lubat, Michel Portal (jazz), Hélène Delavaut (classique), la compagnie Philippe Gentil (théâtre), Black Banc Beur, Régine Chopinot (danse), Kas Product (rock) et, attention, pour les variétés : Jean Guidoni, William Sheller, Karim Kacel et tous les tropiques : Dédé St-Prix, Kassav, Touré Kunda. On s'en réjouit d'avance. □

V. M. Mars international, du 9 au 14 novembre, Grande Halle de la Villette, salle Favard et espace Jacques-Prévert à Aulnay-sous-Bois. Renseignement : 46.07.00.27.

VERONIQUE MORTAIGNE

SPECTACLES DANSE-THÉÂTRE

L'ECLIPSE DE LA BALLE. Au carrefour de deux imaginaires, le mythe grec de Demeter et le mythe maya, Catherine Dasté met en scène à Ivry le déséquilibre du monde. De quoi s'agit-il ? De voyages croisés : celui de Demeter (femme de Zeus) à la recherche de sa fille Perséphone, enlevée par le dieu de l'enfer, le méchant Hadès, et celui de deux jumeaux de la mythologie maya, dont ce même dieu de l'enfer a ravi la balle avec laquelle ils jouaient à « la pelote ».

A ce niveau s'intègre une autre perspective, celle du jeu nourricier de l'homme ; dans la tradition maya, ce jeu de la pelote, allégorie vivante de la trajectoire du soleil, se pratiquait à partir de minuit pour « *répondre au défi des forces de la mort* ».

Cette histoire, écrite par un Argentin vivant et travaillant à Paris, créé à partir de deux mythes anciens une histoire nouvelle. Une histoire du temps avant le temps, une histoire de rêve et de suggestion, rendue possible par la magie de la scène. □

L'Eclipse de la balle, d'Arnaldo Cal-



Karim Kacel : bon à l'exportation

veyra, traduction Florence Deray, mise en scène Catherine Dasté, au théâtre d'Ivry : 40, rue Marat, tél. : 46.72.37.43, du 24 novembre au 30 décembre.

RINGARDS. Bordeaux accueille du 6 au 21 novembre le festival SIGMA. Ce « *plus inconnu des festivals reconnus* », créé en 1965, totalise à ce jour plus de 3 000 manifestations et quelque 300 créations. Placé sous le sigle d'un très joli proverbe chinois : « *Plutôt que de fulminer contre les ténèbres, mieux vaut allumer une petite lanterne* », le programme de cette année comporte les formes traditionnelles de la création artistique (cinéma, théâtre, danse), mais aussi des débats, des nuits thématiques (sur le Super 8 fantastique et sur l'œuvre de Charlie Parker) ainsi que des expositions sur l'art-vidéo. Un palmarès de « *dix films comiques les plus ringards du monde* » sera présenté, ainsi qu'un spectacle de musique et danses japonaises (de Sighehiro Yamamoto), du théâtre espagnol avec notamment *La Cubana*, une adaptation de *La Tempête* de Shakespeare. □

Renseignement : Sigma à Bordeaux - tél. : 56.44.60.27, ou Mme Daisy Nouchi à Paris au 46.22.08.13.

LE MONDE EST LA, MANDELA.

L'avocat sud-africain est un symbole pour tous ceux qui luttent pour la liberté. Le spectacle et la mise en scène d'André Benedetto, miroir animé de l'oppression, tisse des liens entre eux. Après la critique parue en octobre,

voici les lieux et dates du spectacle ces prochaines semaines : le 10 à Narbonne au centre Léo-Lagrange, du 12 au 14 à Toulouse, au théâtre du Taur ; puis aux théâtres municipaux d'Auch (le 17), de Pau (le 18) et Lunseix (le 19). Le 20 novembre, ce sera Carcassonne ; les 21 et 22, Villeneuve et Castelnaudary ; le 28 au théâtre de Sainte-Tulle à Manosque et enfin le 5 décembre à Besançon. □

LIVRES D'ICI ET D'AILLEURS

COTE A COTE. Printemps 1986 : des Israéliens et des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, personnalités modérées des deux camps, ont accepté de venir à Paris pour parler des perspectives de paix dans le conflit israélo-palestinien.

Été 1987 : un livre paraît, compte rendu fidèle des interventions et des débats : les interventions furent passionnées, les propos souvent amers, parfois ambigus, désabusés ou contradictoires, mais aussi marqués d'une réelle volonté de paix.



A partir de l'analyse des conséquences économiques, sociales, juridiques et politiques de l'occupation des territoires, l'objet du débat était clair : comment et à partir de quelle situation engager un processus de paix entre les deux peuples.

Les réponses l'étaient moins. Faut-il partir du principe de l'irréversibilité de l'occupation des territoires ou, au contraire, affirmer que rien n'est irréversible ? Qui soutient la partition du territoire ? L'annexion formelle et l'intégration dans le système en menant la lutte pour l'égalité des droits est-elle la solution ?

Il faut lire ce livre, pour une meilleure compréhension d'un conflit complexe et douloureux. Il faut lire ce livre en faisant abstraction, juste un court instant, de ses propres sentiments pour tenter de discerner ce qui est aujourd'hui possible et ce qui ne l'est pas. Même si, une fois le livre refermé, il paraît plus difficile que jamais de « s'imaginer » la paix. □

Israël Palestine, imaginer la paix, éd. L'Harmattan coll. Racine du présent.

Un cinéaste en Palestine

LA COMPLEXITE DU REEL

Noce en Galilée est le 2^e long métrage de Michel Khleifi, un jeune auteur palestinien qui, encore une fois, filme son pays de l'intérieur. Un succès à Cannes. L'événement de la rentrée.

Un lieu unique : un village en Galilée. Un temps unique : celui de la noce. Une action unique : la fête entrecroisée des problèmes quotidiens et collectifs (le village vit sous le régime de la loi martiale). Le film de Michel Khleifi est une fiction qui épouse la réalité ; avec précision et poésie.

Le chef du village, le Mouktar, doit marier dignement son fils ; il demande au gouverneur militaire israélien de lever la loi martiale pendant vingt-quatre heures. Celui-ci accepte, mais exige d'être présent à la noce pour éviter tout détournement, toutes manifestations politiques. Le village est en émoi. Certains crient à la provocation et décident d'y répondre en préparant une action violente. D'autres considèrent que les traditions acceptent ce genre de pacte. La noce commence dans un climat explosif. Chacun, dans cette affaire, va essayer de mener à bien son but comme

dépourvu d'ambiguïté. Montrer la réalité pleine et entière implique automatiquement l'exclusion de tout manichéisme et la mise en scène d'une multitude de personnages avec leurs rivalités, leurs contradictions, leur humanité en somme ; et ce quelle que soit leur place dans l'échiquier. La Palestine, comme le dit Michel Khleifi, est terre mythique par excellence. La terre des passions et des déchirements pour le Moyen-Orient, et l'Europe aussi. Le réalisateur a su saisir cette puissance symbolique pour la confronter au réel. La voie qu'il a choisie au travers de Noce en Galilée est la fidélité quasi ethnologique à sa réalité ; fidélité qu'il pousse à son extrême par la captation de toute la poésie que recèle le réel, tout le réel. Dans Noce en Galilée, il y a la Palestine, le drame de l'occupation et les réactions qu'elle suscite chez chacun des

Montrer aujourd'hui une noce en Palestine relève d'un choix dépourvu d'ambiguïté. Michel Khleifi s'en explique.

pour mieux défier l'autre et... son propre destin.

Noce en Galilée est le film palestinien de la maturité. Maturité cinématographique, mais aussi politique. L'un et l'autre, dans ce domaine, étant parfaitement imbriqués, se complètent et s'affirment sans pour autant se renvoyer dos à dos. Le film est au fond éminemment politique, parce que son propos ne l'est pas. Le paradoxe n'est qu'apparent. Montrer aujourd'hui une noce en Palestine relève d'un choix

acteurs. Voilà pour le collectif. Mais il y a la vie et les angoisses, les fantasmes et les impuissances de chacun. Voilà pour l'individuel. Michel Khleifi a su trouver le juste ton pour dire la richesse du vécu de son peuple, ses voix colorées, ses rythmes sensuels ou frustrés. Il a osé dire le bouillonnement de la vie. Avec espoir. Avec poésie. Michel Khleifi nous parle de ce film ancré sur le réel à un point qu'on n'osait plus le rêver. □

JEAN-PIERRE GARCIA

Je me suis souvent demandé quelle pourrait être la fonction de quelqu'un comme moi, un Palestinien arabe issu d'une famille chrétienne, né à Nazareth, qui a grandi en Israël et qui vit depuis plus de quinze ans en Occident ? Je viens d'une société où la douleur de l'injustice, doublée d'une autre douleur, celle de l'incompréhension, est tellement forte que l'on a du mal à communiquer. Et, il n'y a rien à faire, si l'on n'arrive pas à communiquer, c'est pas parce que les gens nous détestent *a priori*. S'ils ne veulent pas comprendre, c'est à nous de trouver le langage pour communiquer tout ça. Si tu veux, les années passant, je me suis rendu compte que si la cause était juste, la manière de la défendre était erronée.

Des cité-dortoirs

L'on se trouve au cœur d'une situation perçue comme politique et mon travail consiste à montrer qu'elle n'est pas que politique... La Palestine, quand on y pense, c'est fou, c'est la terre mythique par excellence. J'ai voulu créer un village mythique ; le film relate un instant poétique qui est aussi une synthèse de près de quarante années de vécu palestinien sous le pouvoir israélien. Pour constituer ce village, j'ai tourné dans trois villages différents en Galilée, situés près de Nazareth et dans deux villages de Cisjordanie.

Le problème qui se posait à nous, c'est qu'en Galilée, du fait que l'on a exproprié les Palestiniens de leurs terres et qu'on les a transformés en prolétaires, les villages sont devenus des cité-dortoirs. Ces gens partent désormais travailler chaque jour en usine ou sur des chantiers et ne reviennent que le soir dans les villages, dormir. L'espace est étroit et ils ont continué, puisqu'il ne peut y avoir d'expansion, à construire pêle-mêle, comme ils ont pu. Ce sont en général des constructions pauvres, en béton. Cela a eu pour conséquence



La Palestine, terre mythique par excellence

qu'une grande partie de l'identité architecturale du pays a disparu, a été ravagée, détruite.

Je crois profondément que la fonction d'un cinéaste n'est pas de faire de la propagande, mais de poser un regard juste sur une situation et des personnages justes. Pour moi, il n'y a pas de problèmes, je continue à lutter par mon regard de cinéaste. Tant pis pour ceux qui pensent le contraire. Jusqu'à ce que l'on me démontre que ce n'est pas vrai, un Israélien reste pour moi un être humain. C'est contre son système que je lutte.

Mon travail c'est de donner aux choses leurs vraies dimensions. Alors je montre que ces gens sont individus et collectivité à la fois et pas l'un moins que l'autre. Peut-être est-ce là que réside le sujet du film ; par rapport à tous ces systèmes de pouvoir, qui sort gagnant ? Eh bien, peut-être l'innocence, celle de l'enfant, et la vie, la vie de tous, à laquelle tu peux essayer d'imposer toutes les formes de pouvoir possibles, rien à faire, elle est là avec ses imprévus.

La relation au paysage est une forme de métaphore du drame palestinien, qui est un drame universel ; celui de l'être humain qui a besoin d'une terre, qui a besoin d'être en relation avec la nature et le paysage, même si il le détruit ou le modifie sans pitié. La nature produit la poésie et la sérénité dont l'homme a besoin pour vivre. Et puis, *Noce en Galilée* se déroule, tant pis si je me répète, sur cette terre qui a tout supporté : des tonnes de sang, des

siècles d'occupation romaine, turque, anglaise, aujourd'hui israélienne. C'est le couloir où tout le monde passe, où le mythe est plus fort que le quotidien. Il fallait que cette terre soit inscrite dans le film. Elle est, c'est vrai, la permanence.

Un regard sur la violence

Le terrorisme, c'est une conception terriblement moderne et politique... La résistance française, quand elle commettait ses attentats, savait les conséquences que cela pouvait entraîner, les prises d'otages, les exécutions. Ce à quoi elle était confrontée, c'était la logique de la violence, c'est la même chose pour ces jeunes gens. Mais, je me refuse à appeler cela terrorisme, parce que ce n'est pas la terreur pour la terreur qu'ils veulent provoquer.

Si tu suis honnêtement la logique de ces gens, ils ont eux aussi raison. La seule histoire d'amour qui existe dans le film, en dehors des mariés, c'est avec l'un d'entre eux. Ce n'est pas innocent. C'est bien pour montrer que ces gens ne sont pas des idées abstraites. Tandis que le terrorisme, c'est complètement abstrait.

Moi, dans ce film, j'essaie simplement de porter un regard qui aille le plus loin possible sur la question de la violence. Est-ce que notre destin ne peut se résoudre vraiment que par la violence ? Je n'ai pas de réponse à fournir, la réponse se trouve du côté de la mort et les questions du côté de la vie. Donc, il faut continuer à les poser. □

VRAIS WESTERN

Pour le Festival international du film d'Amiens, la rencontre avec les Indiens d'Amérique du Nord était fatale. Rencontre avec un genre cinématographique majeur : le western. Rencontre avec une culture dont tout le monde sait qu'elle a été complètement déformée par le cinéma. Cinéphile convaincu ou simple spectateur, nous sommes tous fascinés par les Indiens, doublement : parce que nous connaissons peu leur image réelle, parce que, malgré tout, ils sont venus jusqu'à nous au travers des films les plus célèbres (et souvent très importants) de l'histoire du cinéma.

Du 12 au 22 novembre 1987, le VII^e Festival propose d'aller à la découverte des films réalisés par les Indiens eux-mêmes, et de redécouvrir les Indiens d'Hollywood.

Les Indiens vivent un peu partout sur le territoire des Etats-Unis. Les premiers occupants de ce pays immense ne sont plus aujourd'hui qu'un million cinq cent mille. Il a fallu parcourir les Etats-Unis d'est en ouest, du nord au sud pour rencontrer les artisans du renouveau spirituel indien et dont le métier est de produire des images. Le résultat des recherches des responsables du Festival a dépassé leurs espérances. Les œuvres de neuf réalisateurs indiens seront présentées, le public pourra rencontrer ces hommes et femmes de cinéma. Une véritable première mondiale.



Chris Spotted Eagle

Leurs films permettront de comprendre ce qu'est, dans les Etats-Unis des années quatre-vingt, le fait d'être cinéaste et indien. La réponse est multiple. Elle est celle d'un Victor Masayeva qui vit au plus près des traditions hopis de l'Arizona, tout en faisant appel aux techniques vidéos les plus modernes, celle d'un Phil Lucas, qui, après s'être interrogé sur le stéréotype de l'Indien dans le western, allie aujourd'hui le dessin animé et l'image documentaire pour restituer aux enfants et aux adultes l'imaginaire indien. □

J.-P. G.

HARLEM, JOHANNESBURG,



LA COURNEUVE

Ne parle pas verlan qui veut : la parole est un art, le smurf aussi. C'est une question de sensibilité.

On s'est beaucoup interrogé ces dernières années sur la culture des jeunes de banlieue. Sur ce mélange détonant de signes, de valeurs, de mots aux origines aussi diverses que les dizaines de nationalités qui s'y rencontrent. Une certaine culture française (bandes dessinées, héros médiatiques mais aussi poètes maudits de jadis tels que Villon ou Rimbaud) cohabite avec la musique arabe, berbère, afro-caribéenne, anglo-saxonne et américaine. Certaines expressions comme le *smurf* et le verlan en sont les phénomènes les plus spectaculaires. Le *smurf*, né dans le Bronx, à New

York, débarqué à Paris en 1982, est un exemple de la créativité des jeunes « ethnicolor ». Aux yeux des chercheurs qui ont observé et analysé le phénomène *smurf*, celui-ci n'est pas une simple mode musicale, mais il est « à la fois une mise en représentation de soi, un parcours initiatique et un ensemble de rites de communication contraignants » (1). N'est pas *smurfer* qui veut : le *smurfer* se reconnaît à des traits distinctifs ; il porte très souvent le K-Way, le survêtement, la casquette... Il s'anime dans des lieux privilégiés : « Dans les halls et sur les dalles, devant les escaliers, dans tous les lieux stratégiques et conflictuels du grand ensemble. Dans les

caves en hiver, quand les douilles servent de prises électriques pour le poste, et dehors en été, sur les parkings recouverts de carton, ou même sur le toit des voitures... » (1).

Le *smurfer* se familiarise avec un ensemble de codes linguistiques et gestuels, acrobaties au sol, figures de la robotique, *stamp* ou représentation de scènes de rues mimées au ralenti qui font les délices des touristes. Cette brève description montre comment le *smurfer* fraternise dans un monde pacifiste et ludique. « Les connivences culturelles du *smurfer* sont donc inverses à celles du parfait militant du Front national. Pour Le Pen, c'est la Corrèze avant le Zambèze. Le *smurfer*, quant à lui, a ses racines entre Harlem, Johannesburg et La Courneuve » (1).

De la musique dans les mots

Le verlan, pour sa part, est devenu médiatiquement célèbre au moins depuis la chanson de Renaud, *Laisse béton*. Ce langage, plus ou moins érotique, ne consiste pas uniquement à parler à l'envers (l'envers-verlan). Il s'inscrit dans une tradition d'école qui est en partie une forme de jeu, mais ses règles sont complexes, nous disent les linguistes. En effet, celui qui se contenterait de jouer sur les simples procédés de « transformation lexicale uniforme » – du style *meuf* pour femme, *beur* pour arabe, *retsig* pour cigarette – serait un piètre verlaniste.

Ces rajeunisseurs de mots que sont les locuteurs du verlan tiennent à la poésie de la langue : « Il faut que ça sonne bien, disent-ils, qu'il y ait de la musique ! » « Ne parle pas verlan qui veut, il faut rentrer dedans », affirme une adolescente de 14 ans, originaire de La Courneuve.

Comme dans toute langue, des régularités existent. Au niveau phonétique, par exemple. Comme *chelou*, *relou*, *teschou* pour louche, lourd et choute. De même que *iench*, *iemb*, *ienv* ou *iech*, pour chien, bien, viens, chier. Des termes arabes reçoivent une tonalité banlieue. Ainsi, les agents de police sont des *felfels* (piments, en arabe) et une interjection empruntée au portugais, *carail*, se hisse au niveau du générique : « Ça veut dire tous les gros mots », explique un jeune de 4^e à Aubervilliers.

Black et Decker

Mais les régularités sont très souvent détournées. Les verlanistes dans un même énoncé jouent tantôt sur un procédé, tantôt sur un autre. Le verlan n'est pas un simple exercice d'adolescents. Il a aussi une fonction identitaire qui permet aux locuteurs de prendre la

parole et de la garder. « Le verlan, c'est fini, tout le monde le comprend, même les profs », entend-on dire aujourd'hui. Alors, il faut changer, afin de conserver le pouvoir de prendre la parole entre soi. Ainsi, le terme *branché* est dépassé. *Branché* est d'abord devenu *chébran*, puis effectivement *cablé* qui exprime la même idée. Mais *cablé* s'est verlanisé en *bléca*, puis transformé en *blaqué* qui a donné *decker* parce que « black et *decker* » ! Parce que Black et Decker est une grande marque d'outils et que les jeunes puisent abondamment dans le domaine de l'audiovisuel publicitaire qui envahit littéralement tous les lieux publics mais aussi privés.

Dans la société française d'aujourd'hui qui s'interroge, souvent avec un frileux désarroi, sur l'autre et sa différence, les mots et leurs contenus deviennent eux aussi – comme les banlieues ou les quartiers dits à risque – sources de conflits, lieux d'affirmation et de choix culturels et idéologiques plus ou moins conscients. Dans ce contexte, le jeune d'origine étrangère affirme par l'utilisation du verlan, sa différence avec la culture et la langue de ses parents, mais aussi son existence originale dans une société où le profil idéal – physique, social, linguistique – l'exclut en tout ou en partie. Excentré des espaces valorisés (géographiquement, socialement, culturellement), objet de discours implicitement haineux ou condescendants, il affirme par l'usage du verlan, une autodétermination que personne ne peut lui aliéner : les mots pour se dire.

Bataille de sens

Il est d'ailleurs intéressant de mettre en relation l'émergence du verlan, celle du mouvement dit *beur*, et des batailles autour des mots et des questions que pose la réalité de l'immigration, arabe en particulier. Ainsi, le terme *beur*, créé au départ par des jeunes issus de l'immigration arabe à Paris et dans la région parisienne, a-t-il vu son contenu évoluer progressivement pour désigner des jeunes d'origines diverses.

« Au fond, un *beur* est un jeune mal dans sa peau, déraciné, en même temps qu'enraciné, ballotté, en rébellion contre les codes établis... C'est sans doute plus affaire de sensibilité que de position sociale... Par extension, le *beur* peut être martiniquais, chinois, yougoslave et même strictement... français » (2). □

CHERIFA

(1) *L'étranger, l'oppression et l'imaginaire : le cas du smurf* de Christian Bachmann, Luc Basier et Christine Turpin.

(2) *Les Nouvelles littéraires*, avril 1982. *Ça veut dire quoi Radio Beur ?*, André Laude.

MEMOIRES DE FEMMES

La femme maghrébine vous intéresse ? Un centre de documentation et de recherche sur cette question a ouvert ses portes au 29, rue Cavaignac (Paris 11^e). Animé par l'association Expressions maghrébines au féminin (EMAF), « c'est un espace de rencontre et de dialogue destiné à mettre en valeur le patrimoine et la mémoire féminine maghrébine », précise Halima Thierry Boumédiène, présidente de l'EMAF.

L'idée n'est pas nouvelle, explique-t-elle. Elle a germé durant la troisième marche des Beurs en novembre 1985. Elle y avait alors rencontré beaucoup de jeunes filles maghrébines qui exprimaient un besoin commun, « celui de rompre avec l'image stéréotypée de la femme maghrébine qui la présente soit comme étant soumise et plus douce à assimiler ou, à l'inverse, fugeuse, délinquante, voire prostituée ».



PIERRE CIOT

En fait, l'idéal pour Halima, serait de faire de ce centre une véritable entreprise culturelle au même titre que le centre Simone-de-Beauvoir. « Un lieu de foisonnement, dit-elle, où serait mise en pratique toute la dynamique de création que nous portons en nous. » Halima termine à peine sa thèse de doctorat, dont le thème est justement axé sur Les alternatives socio-économiques des jeunes femmes maghrébines ou d'origine maghrébine en France. C'est le fruit d'une recherche laborieuse dont le centre EMAF est en quelque sorte l'aboutissement. □

RABHA ATTAF

AGENDA

1 *La Dernière Bande*, de Beckett mise en scène par Matthias Langhoff. Jusqu'au 20 novembre, à la MC 93 à Bobigny. Renseignement : 48.31.11.45.

3 Première des dix représentations de *Première Lune, Première Plume*, de Laurence Walton. Une création théâtrale pour les enfants dès 6 ans, par la compagnie de la Licorne. Au nouveau théâtre Mouffetard à Paris. Tél. : 43.21.59.20.

3 *Moderato Cantabile*, jusqu'au 21. Une lecture musicale du roman de Marguerite Duras par Xavier Le Masne, jeune compositeur, et Béatrice Cramoix, soprano. A la Péniche Opéra, amarrée au 200, quai de Jemmapes 75010. Tél. : 42.45.18.20.

4 Cithéa, une jolie salle de la rue Oberkampf ouvre à nouveau ses portes. Tous les mardis du jazz (en octobre, nous avons eu Facett' Vega, Tomas Gubitzh) le jeudi, du rock et de la chanson aussi (Claire, Christine Costa). Des espoirs à suivre. Renseignement : Cithéa. Tél. : 43.57.99.26.

7 Attention, dernière du *Candelaïo* par la compagnie de Franche-Comté que dirige Guy Rétoré. C'est la création mondiale de la seule pièce de Giordano Bruno, philosophe brûlé vif par l'Inquisition et grand penseur en son siècle (le XVI^e). Au théâtre de la Cité internationale, boulevard Jourdan à Paris. Renseignement : 45.89.38.69.

9 Première des six représentations de *L'égalité brille pour tout le monde* au théâtre du Levant, en collaboration avec le centre culturel canadien. Tél. : 44.21.91.74.

10 Shakespeare au TEP avec *la Nuit des rois* par la compagnie Gilles Bouillon. Tél. : 43.63.20.96.

10 *John Abercrombie* avec Mark Johnson, puis le 13, le pianiste free *Kevill Taylor Unit*, toujours du jazz au New Morning, 7/9, rue des Petites-Ecuries, 75010. Tél. : 45.23.56.39.

12 A Bar-de-Duc, *Pierre Desproges* en tournée. Le 17, il sera à Aix-en-Provence, le 19 à Montpellier et le 24 à Lyon.

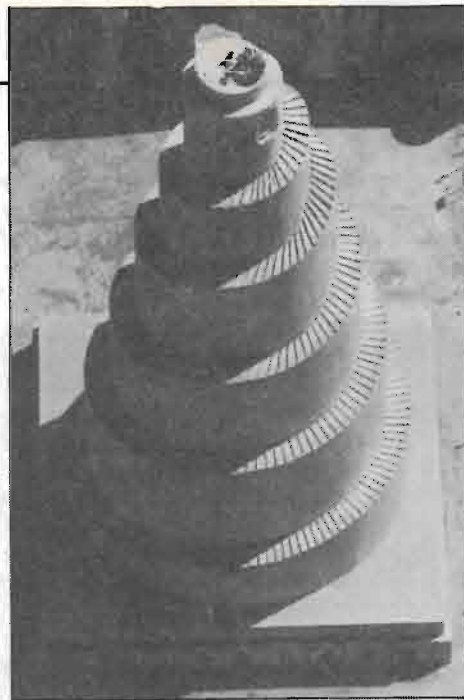
14 Dans le cadre du Chicago Blues Festival 1987 de Bagneux, *Big Daddy Kinsey and the Kinsey Report*, un vieux routard du blues qui rénove le genre avec ses trois fils, dont l'un, Donald, fut guitariste de Bob Marley et de Peter Tosh. A la salle des fêtes de Bagneux. Tél. : 46.64.52.11.

B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

LA TOUR DE BABEL. Le lion de Babylone, cher à Alexandre le Grand, longtemps solitaire à la lisière d'une palmeraie près d'un bras de l'Euphrate, a été réveillé de sa torpeur bimillénaire par des armées d'ouvriers. Ceux-ci ont, sous la direction d'archéologues irakiens, utilisés quatorze millions de briques de terre crue ocre, le matériau du pays pour relever de leurs ruines le palais de Nabuchodonosor II (625-605 avant J.-C.), l'allée des Processions, l'amphithéâtre grec d'Alexandre (5 000 places), le temple de Ninmakh. De même, pour la porte d'Ishtar, dont l'original aux belles briques vernissées bleu nuit se trouve au musée de Berlin-Est et que l'Irak aimerait bien se voir restituer...

L'immense ville ressuscitée est doublée d'un grand complexe de loisirs ouvert au public : lac, aires de pique-nique et de sport, sous les palmiers. Deux petits



(La porte de Dieu), hellénisé ensuite, revit pour apprendre aux Irakiens à être fiers des civilisations antiques nées sur leur sol, pour leur faire oublier un peu la guerre dans les musiques du monde entier et peut-être pour que l'on parle de leur pays en des termes différents de ceux des marchands de canon. Si les étoiles du ballet de l'Opéra de



Julien Weiss : un maître du qanoun.

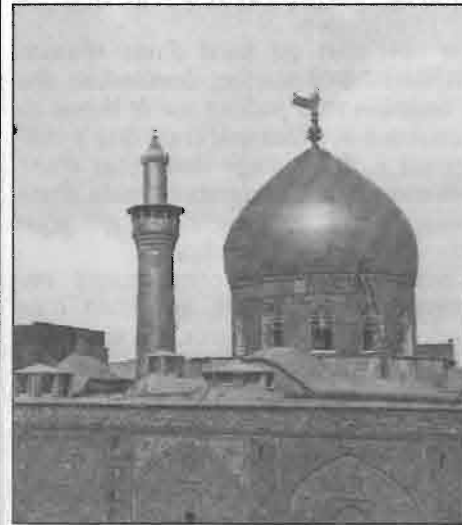
Vue Suite irakienne, avec son groupe, Al Kindi.

musées, fort intelligemment conçus, glorifient à l'aide de panneaux pédagogiques, de reproductions d'œuvres d'art (dont le Code du Louvre) ou d'œuvres originales découvertes ici, la sagesse d'Hamourabi le législateur, et la grandeur de Nabuchodonosor... l'ennemi des Perses ! *Babil* pour les Arabes, plus fidèles au nom sémitique premier de la cité, *Babel*

Paris ont fait un tabac devant des milliers d'Irakiens, si la Scala de Milan a exécuté... non pas *Nabucco*, mais la *Traviata* avec sa maestria légendaire, ce sont plutôt les spectacles d'Orient qui m'ont le plus attaché, en particulier le Ballet national folklorique irakien, déjà venu à Paris, et qui y reviendra, dont les figures et les sons de la mosaïque nationale, Arabes, citadins ou Bé-

douins, Kurdes iraniens, hommes des marais du Sud, évoluent parfois dans des tableaux - symboles de l'unité.

Vœu pieux ou réalité solide ? Cela me rappelle qu'ayant eu le grand privilège pour un non-musulman de visiter le plus grand sanctuaire chiite du monde (avec Nadjaf, sa voisine), Kerbala, à 100 km au sud de Bagdad, j'ai pu entendre dans la bouche d'oulémas sunnites et de *mollahs* chiites affirmer le désir de vivre ensemble au sein de la nation irakienne : il est vrai que je n'ai vu dans aucun autre pays arabe une laïcité affirmée par le pouvoir apparemment aussi ancrée dans les esprits. Il est vrai également que l'Irak, plutôt prospère, est aussi tenue d'une main de fer par le parti au pouvoir !



Kerbala, au sud de Bagdad

Pour en revenir aux manifestations culturelles de Babylone, je voudrais n'en citer que quelques-unes, que nous pourrions voir en France. Ainsi du superbe spectacle inaugural, offert par la France : *Trois Chants pour Babylone*, à la gloire de Marduk, dieu suprême du Panthéon babylonien, créé spécialement pour célébrer la reconstruction de Babylone. Ordinateurs, pyrotechnie, musique et laser sont les composantes d'une immense fresque filmique, dont le toit est une tente fictive au laser vert ; le fond, des palmeraies embrasées au feu de Bengale, les tempêtes des feux d'artifice et les images, tour à tour projetées sur l'écran naturel gigantesque que forment les murailles de la cité antique, des calligraphies antiques et arabes, des bas-reliefs assyro-babyloniens.

Rarement évocation de l'histoire et techniques d'avant-garde auront été aussi intimement mêlées : le maître d'œuvre de cette éphémère composition, le Lyonnais Alain Jaffrenou, a réalisé sa musique avec l'Irakien

Mounir Bachir sans doute le plus important joueur de *oud* (luth arabe) du monde.

Nous retrouverons également en France l'acteur irakien Saadi Younis Bahri, fixé près de Paris, dont le *Gilgamesh* a déjà été donné ici. A Babylone, c'est dans le temple de Ninmakh qu'il a joué, à lui tout seul, une dizaine de rôles, dans un arabe très pur, se servant des beaux masques réalisés par Kathy Partouche, pour mimer l'épopée de Gilgamesh, l'œuvre littéraire majeure de Mésopotamie, la vie d'un roi semi-légitime d'Uruk au 28^e siècle avant notre ère, symbole du destin de l'homme, de sa naissance à son retour en terre.

Un autre solitaire a animé de son art les murailles de la ville morte : le pianiste palestinien Patrick Lama, chrétien de Jérusalem, fixé depuis longtemps à Paris, et qu'il ne faut pas rater lorsqu'il jouera chez nous.

Julien Weiss, qui dirige le groupe Al-Kindi de musique traditionnelle du monde arabo-musulman est-il un *wunderkind* ? En tout cas, Weiss est venu au Festival avec une création pour Babylone, *Suite irakienne*, lui qui est devenu un maître incontesté du *qanoun*, la cithare arabe, très apprécié de ses pairs arabes, turcs et iraniens.

C'est certainement le seul non arabe qui ait joué du *qanoun* en Syrie, en Turquie, à Bagdad, déjà, en Tunisie, à Malte, en France où il est souvent convié à des fêtes arabes : son but est de faire connaître la riche tradition musicale de l'âge d'or de la civilisation islamique ; Damas, Bagdad, Cordoue, Le Caire, Fès, métropoles avides de musiciens au cours des siècles.

S'il se produit en Orient, on peut l'entendre en France et même le louer, avec ses acolytes très doués de Tunisie et d'Egypte (trois personnes) pour des animations scolaires ou d'entreprises. Je ne sais si le Festival de Babylone a un long avenir devant lui : ce que j'y ai vu, ce sont des spectacles de qualité et, surtout, le plaisir de nombreux jeunes, heureux d'échapper, pour un instant, à la tristesse de la guerre et aux embrigadements de toutes sortes. S'il permet de respirer un peu, c'est déjà un succès non négligeable. □

YVES THORAVAL

Renseignements sur le Festival et l'Irak : *France-Irak*, 12, rue Augereau, 75007 Paris.

A. Jaffrenou, *Studio Grame*, 6, quai Jean-Moulin, 69001 Lyon.

Gilgamesh/S. Bahri : 62, rue Michel-Carré, 95100 Argenteuil.

J. Weiss/Al-Kindi : 27, rue de l'Orillon, 75011 Paris.

14 Les Philippins débarquent aux Ullis, au centre culturel Boris-Vian. Le *Ballet national des Philippines* présente un spectacle varié à l'extrême, venu d'un pays où influences espagnole, malaise et islamique se mêlent. 30 artistes et 400 costumes, ça promet !

15 A la Halle aux grains de Blois, *Rufus* rentre en scène avec *Fastoche*. Drôle, émouvant, subtil et tendre, il sait aussi déranger. A voir.

18 Jusqu'au 22, William Sheller. Un spectacle de grande qualité au Grand Rex.

20 Hommage à *Django Reinhardt* au théâtre municipal de Boulogne-sur-Mer. Le quatuor Moerman rend hommage au père du jazz manouche, avec la collaboration des Jeunesses musicales de France.

20 et 21. *Pauline Julien* et *Anne Sylvestre* chantent un spectacle original au Théâtre 71 de Malakoff. Tél. : 46.55.43.45.

21 A Blois, à la Halle aux grains, *Bach, Telemann, Donizetti* et quelques autres au programme de Jean-Pierre Rampal et Marielle Nordmann.

22 *L'Orchestre national de jazz* à Brest, salle Cerdan. Renseignement : 98.44.94.09.

22 *Gil Evans*, un grand du jazz avec le Big Band Lumière au New Morning. Renseignement : 45.23.56.39.

25 *L'Orchestre national de Lille* descend à Amiens, à la maison de la culture. Au programme, des pièces de Takemitsu, Tchaïkovski et Sibélius, sous la direction de Tadei Otaka.

27 *Franky Vincent*, le nouveau chouchou des vrais amateurs de musiques cosmopolites, vient de sortir un disque : *Confessions intimes d'un chanteur coquin*, qui fait un tabac sur les radios branchées, avec carré blanc bien sûr. Il sera à l'Elysée Montmartre pour un soir, vite.

A NOTER : ■ Beaubourg à l'heure de l'architecture. Le Corbusier aurait eu cent ans le 6 octobre, et à cette occasion, le Centre Pompidou montre une rétrospective *L'aventure Le Corbusier 1887-1965*. Jusqu'au 3 janvier.

■ L'Association des travailleurs de Turquie a repris ses cours de français. Ils sont ouverts à tous et gratuits, au 67, rue de Dunkerque à Paris. L'association organise également des cours de turc, de tous niveaux et également gratuits. Renseignement au 42.81.01.83. □

MOSAÏQUE BRISÉE

L'équipe de Mosaïque est licenciée. Classique conflit du travail ? Pas sûr. Les enjeux sont bien plus larges.

Mosaïque est morte. L'acte de décès a été signifié le dimanche 4 octobre à dix heures du matin à tous les fidèles de l'émission qui attendaient la nouvelle formule annoncée en juin dernier.

Hélas, c'est tout autre chose que nous avons vu. Le même horaire, mais avec des gens inconnus qui nous ont annoncé du neuf, tout en diffusant un reportage sur Belleville déjà programmé deux fois ! Le bruit dans les chaumières, je te raconte pas... Mais le pourquoi et le comment ça je peux te le dire.

Tewfik Farès et son équipe avait donc prévu de changer la formule - parfois critiquée - de Mosaïque. La bande-annonce montrait plus de reportages, faisait appel aux associations, variait les rubriques, bref, ça sentait bon la poudre et le remue-méninge.

Les choses ont traîné, car longtemps, jusqu'en septembre, l'équipe n'a pas eu d'interlocuteur. Payée sur les fonds du Fond d'action sociale (FAS), l'émission était produite par l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI). Or l'ADRI s'est retrouvée l'an passé avec un trou de 5,5 millions de francs et prévoyait même des licenciements dans son personnel. Le budget de Mosaïque étant versé par le FAS, l'émission n'était pas concernée par ces difficultés.

Le conseil d'administration de l'ADRI démissionne, deux hommes vont émerger, Sylvain Pivot, le nouveau président, et Jean Bertho. Le western commence : « Trop centrée sur les



Février 87 : Mosaïque fête son dixième anniversaire. Depuis...

Maghrébins, qui monopolisent l'émission, réalisée par une équipe en conflit permanent avec qui prétend la financer », l'émission est jugée « totalement inintéressante » par Jean Bertho, qui affirme « vouloir travailler avec de vrais professionnels », sous-entendu qu'avant...

Le nouveau Mosaïque s'appellera Ensemble, un changement de titre qui fait passer de l'acceptation de la diversité au rassemblement général, soit dit en passant.

Mais qui est Jean Bertho ? Il se définit comme un professionnel de grande expérience avec de nombreuses émissions derrière lui, la dernière étant Rigol'été, dont deux exemplaires ont fini aux oubliettes.

Lors de notre rencontre, Jean Bertho a tenu un discours plein de rondeur, mais guère rassurant : « Je n'ai pas de projet, sinon de faire une télévision de qualité... Il n'y a pas de spécificité de l'émigration, leurs problèmes ne sont pas particuliers, il faut faire une émission grand public, sur les problèmes communs aux Français et aux immigrés... pas

de discours sur l'émigration elle-même, les problèmes de papiers, par exemple, concerne tout le monde, vous, moi... »

Un peu de sérieux, quand même M. Bertho, le racisme, les cartes de séjour, le logement, la discrimination dans le travail, la formation professionnelle, posent quand même quelques problèmes particuliers à l'émigration, ceux que vous avez appelé parfois « les Yougos » ou « ces gens-là » au cours de notre entretien.

En fait, tout est parti d'une réunion ADRI-FAS-Ministère, demandant une « émission tous publics sur le thème de l'insertion », Mosaïque étant dite « cloisonnée ». Il ne s'agit donc plus d'une émission pour l'émigration, mais d'une émission sur les émigrés, ce qui n'est pas du tout la même chose.

L'expression de la communauté immigrée va disparaître au profit d'un discours sur les immigrés. Ce n'est plus l'identité de chacun qui s'exprimera, la diversité qui sera montrée, mais une ligne politique d'insertion et d'intégration qui sera développée.

Comme pour se chercher un alibi, le président Pivot de renchérir : « Nous faisons entièrement nôtre le discours d'Harlem Désir, c'est le cadre idéologique de notre action, même si nous n'avons pas attendu après lui... » Nul doute que le président de SOS-Racisme n'apprécie guère la filiation qu'on lui impose.

Reste qu'un prochain dossier prévu sur le chômage et le travail au noir se fera avec un invité de marque : Philippe Séguin soi-même. Sur le Code de la nationalité, il faudra attendre que la Commission se soit prononcée. Une façon, nous semble-t-il bien institutionnelle de traiter les sujets et de ne faire de peine à personne sauf aux immigrés qui payent en fait ces émissions à travers le FAS.

Nouvelle orientation donc, sensible à travers le sort fait à Mosaïque, mais aussi à travers l'ADRI dont l'avenir n'est pas garanti. Qu'y aura-t-il à la place ? Qu'en pensent les 2 000 associations qui travaillent avec l'ADRI ? Sont-elles seulement informées ?

RENE FRANÇOIS

APPRENEZ L'ARABE LITTÉRAIRE MODERNE



Tél. : 42.82.92.62

VOUS VOUS INTERESSEZ A LA CULTURE ARABE OU VOUS ETES D'ORIGINE ARABE.
Cours annuels
Cours extensifs le soir à partir d'octobre.
Tarif spécial pour les moins de 25 ans et étudiants.
67, rue de Dunkerque
75009 Paris.

Les Petites Annonces de Différences

A vendre, lit en pin massif, 1,60 m × 2 m, sommier à lattes. Prix : 2 000 F. Tél. : (1) 48.44.11.68. Sylvain. (n° 314)

Accueil et Promotion, assoc. de lutte contre l'analphabétisme et de Solidarité avec les migrants ch. bénévoles pour assurer actions de solidarité et formation. Réunions d'info. : L 12 ou J 16 nov. à 19 h. 51 bis, rue Piat, 75020 Paris. Rens. : (1) 43.66.09.00. (n° 315)

Plaisirs d'hiver : ski de fond, raquettes, relaxation, sauna à 1 100 m dans le Vercors. La Sauvagine 26410 Glandage. 75.21.10.06. (n° 316)

Auteurs, ayez l'audace : l'Annuaire à l'usage des auteurs cherchant un éditeur ! Pour tout savoir sur l'édition et éviter de se faire piéger par les requins. Ecrire à Calcre (D) B.P. 17. 94400 Vitry. (n° 317)

Un Beaujolais différent : cultivé en biodynamie. Mention « Nature et Progrès ». Doc. à René Bosse-Platière, « les Carrières », Lucenay, 69580 Anse. Tél. : 74.67.00.99. (n° 318)

Faites-vous des ami(e)s, dans le monde entier comme en France, par correspondance. Documentation à Genet International, BP 222, 75423 Paris cedex 09. (n° 319)

Pour enquête sociologique, journaliste recherche **enfants naturels**. Si votre mère vous a élevé(e) seule, ou si elle s'est mariée après votre naissance, ou si votre père était marié par ailleurs, tél. ou écrire pour témoignages à Véronique au journal qui trans. (n° 320).

Tarif : 25 T.T.C. la ligne (26 signes ou espaces). Texte et règlement à

Différences : 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 48.06.88.33

Les membres de la Société des amis de Différences bénéficient d'une insertion gratuite par an (maximum 5 lignes)

Foies Gras

Promotion Art Village

Pour mieux nous faire connaître, nous vous offrons le Port entièrement gratuit, et, en Cadeau, le Guide Gascon 1987 pour l'achat de :

Un bloc de Foie Gras de Canard 65 g net (2 parts).

Un bloc de Foie Gras de Canard 100 g net (3 parts).

Deux blocs de Foie Gras de Canard 200 g net (6 parts par bloc) soit 565 g net pour le prix total de 290 F

(Conservation garantie 4 ans) (1). A notre tarif normal, ce colis vous reviendrait à 351 F + 39 F pour les frais d'envoi.

GARANTIE TOTALE - ASSURANCE EXCEPTIONNELLE

Commencez par déguster en tête-à-tête le plus petit de vos quatre blocs (65 g) (mettez-le au frais deux jours avant dégustation).

Si vous n'êtes pas enthousiasmé par sa qualité, il vous suffit de nous renvoyer les trois autres blocs. Nous vous rembourserons la totalité de votre achat (290 F) par retour.

Nous sommes une petite équipe (9 personnes), et nous expédions de Saint-Clar (Gers) toute une gamme de spécialités savoureuses. Nous essayons de choisir toujours ce qu'il y a de meilleur, car nos clients sont très fidèles et très exigeants.

N'ayant pas les moyens de faire des pages de publicité en couleurs, nous proposons chaque année, depuis plus de 10 ans, une promotion très avantageuse qui encourage les gastronomes à faire connaissance avec notre Maison.

Un cadeau original : le Guide Gascon 1987

Nous joindrons à votre colis l'édition 1987 de notre Guide de la Gascogne à tout petits prix : une sélection de restaurants artisanaux, de fermes-auberges, de gîtes mais aussi de producteurs de vins, d'Armagnac, de liqueurs... Un tourisme de découverte autour de 66 clochers gascons et de 25 caves et chais de la Gascogne gastronomique. Une lecture passionnante et utile.

BON DE COMMANDE à retourner à ART VILLAGE 32380 SAINT-CLAR. Adressez-moi votre colis contenant les quatre blocs de Foie gras de Canard décrits ci-dessus et votre Cadeau pour le prix total de 290 F port gratuit.

Mon nom _____

Mon adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Ci-joint 290 F par chèque bancaire CCP mandat-lettre

Etes-vous déjà client ? oui non (cochez les cases correspondantes).

SI VOUS REPONDEZ VITE, nous glisserons dans votre colis un petit flacon (5cl) de liqueur de mûres à l'Armagnac ! Vous le dégusterez en apéritif, dans un Kir, ou vous en napperez une pâtisserie, une salade de fruits, une crème... Une explosion de parfums sur vos lèvres.

Je préfère contre-remboursement (+ 21 F) Signature _____

(1) Ingrédients : foie gras de canard reconstitué 98,6 % sel, poivre. Le prix de notre promotion correspond à 51,33 F pour 100 g.

Autour du procès Barbie

Reconnu coupable de crimes contre l'humanité, Klaus Barbie a été condamné à la peine maximale : réclusion criminelle à perpétuité. Justice est faite. Mais les débats, dans le prétoire et au dehors, n'ont pas seulement porté sur le cas d'un homme ni même sur le système et l'idéologie qui l'ont produit. D'autres drames du passé et du présent ont donné lieu à des affrontements. Après le « détail » de Le Pen, il est bon d'y réfléchir encore.

LA FOIRE AUX CONFUSIONS

De tous les grands massacres de l'histoire, seuls ceux perpétrés par les nazis ont été jugés, à ce jour, sur la base du statut du Tribunal de Nuremberg, par des juridictions nationales et internationales. Le document des Alliés définissant les crimes contre la paix, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité a en principe une valeur universelle et permanente. Ce devrait être un progrès décisif de la civilisation. Et pourtant...

Si une convention de l'ONU déclare imprescriptibles les crimes de guerre aussi bien que les crimes contre l'humanité, la France ne considère comme tels que les seconds. La volonté de justice a des limites.

Si la poursuite d'un Barbie apparaît conforme au droit, quarante-cinq ans après les faits qui lui sont reprochés, nul Etat, nulle instance qualifiée n'a cru devoir soumettre à un tribunal des tueries antérieures : extermination des Indiens d'Amérique, traite des Noirs, génocide des Arméniens en Turquie, guerres de conquêtes, expéditions et répressions coloniales. Certes, dans bien des cas, les coupables ont depuis longtemps disparu. Mais pas toujours, et ils ont souvent des héritiers, des admirateurs... De plus, les conséquences de tous ces actes inhumains se font encore sentir.

Dans la période qui a suivi, la jurisprudence de Nuremberg n'a guère eu d'effets dissuasifs ; elle n'a inspiré aucune mise en accusation, si ce n'est par le symbolique tribunal Russel. La France et les autres puissances occidentales refusent, par exemple, de ratifier la convention de l'ONU qui qualifie l'apartheid de crime contre l'humanité.

L'habileté de M^e Jacques Vergès fut de se présenter en pourfendeur de tous les crimes contre l'humanité. Tous, sauf ceux de Barbie, excusez du peu ! Et par ailleurs, choisissant dans l'immense martyrologue des peuples, il s'est attaché à stigmatiser certaines horreurs bien déterminées : celles du colonialisme français, pour tenter de disqualifier les juges ; celles commises au nom d'Israël contre les Palestiniens, Sabra et Chatila en tête, ce qui rattachait cette affaire à d'autres plaidées par lui.

A travers ces diversions, il requérait le témoignage et le soutien de tous les opprimés de la Terre, en particulier les Algériens et le monde arabe. Mais ceux qui voulaient par sa voix demander des comptes n'étaient-ils pas, en premier lieu, les instruments d'une tactique professionnelle ? Ces victimes qu'il opposait à d'autres victimes, croyaient-elles vraiment servir leur cause en l'associant à la défense d'un bourreau qui symbolise au plus haut point les méfaits dont elles ont tant souffert ? Si, sur de telles ambiguïtés, une connivence a pu s'établir entre lui et son client, on comprend que, pour tenir ses discours antiracistes et anticolonialistes, il ait préféré ne pas l'avoir derrière lui.

Des contextes d'exploitation

Le génocide des juifs par les Nazis est, à l'évidence, un événement unique à ce jour. Comme le montre bien le film *Shoah*, il s'agissait, par une entreprise planifiée dans tous ses rouages, par l'utilisation des techniques les plus meurtrières, de faire disparaître un groupe humain tout entier (religieux, ethnique) de la surface de la terre. Alors que d'autres crimes contre l'humanité, même plus étendus (80 à 100 millions d'Africains arrachés de leur sol par les marchands d'esclaves, avec une fort proportion de « pertes »), s'inscrivent dans des contextes de domination, d'exploitation ou de conflits acharnés, c'est le racisme à l'état pur – si l'on ose dire – qui se manifeste dans les chambres à gaz. La logique de haine et d'exclusion trouve là sa totale finalité.

N'oublions pas, cependant, que le système nazi – qui se solde par cinquante millions de morts en Europe – s'employait à éliminer ou écraser par la terreur d'autres groupes que les juifs : les Tsiganes, qui n'ont pas eu leur place au procès de Lyon ; les Slaves-Polonais et Russes –

eux aussi déportés et assassinés par millions ; les Noirs, dénoncés avec une virulence tout aussi menaçante. Par une démarche semblable, il a également assassiné en masse des indésirables, définis non par leur origine mais par leur comportement politique (résistants, communistes) ou social (homosexuels) ou encore leur état de santé (malades mentaux). Voir en eux, comme Le Pen, des « victimes de la guerre » parmi les autres, c'est nier le caractère maléfique du racisme et du nazisme en tant que tels.

Si l'on veut qu'une pareille tragédie ne se renouvelle plus jamais, et si c'est bien là le but principal des procès intentés aux criminels hitlériens, il faut expliquer à tous, notamment aux jeunes générations, selon quels mécanismes elle s'est déroulée, quelles conditions l'ont rendue possible. Cela suppose d'analyser concrètement les sources politiques, économiques, idéologiques du nazisme, les moyens de sa venue au pouvoir, et de désigner sans ambages les responsables, les complices de sa résistible ascension (1). Ce processus peut resurgir, frapper d'autres minorités, d'autres peuples. Ce n'est en rien minimiser les souffrances des juifs ni la spécificité du drame qui s'est abattu sur eux à un moment de l'histoire, que de mettre en relief ce qu'il y a de commun dans toutes les formes de racisme, dans toutes les atteintes à la personne et à la dignité humaines.

Fort justement, la Cour de cassation avait indiqué que les mauvais traitements et la mort infligés à des résistants de la même façon qu'aux juifs constituaient pareillement des crimes contre l'humanité, accompagnant des crimes de guerre.

Or, certaines parties civiles, certains médias ont choisi d'écarter de la réflexion collective toutes références ne concernant pas les juifs et eux seuls. Lorsqu'on proclame : « L'holocauste est le seul crime contre l'humanité », on ne fait pas que souligner l'unicité du génocide des juifs, on ignore délibérément d'autres carnages justifiant la même dénomination, on rejette les rappels et rapprochements pouvant éclairer l'histoire, et, en fin de compte, la solidarité de fait entre toutes les victimes. A coup sûr, cet exclusivisme dessert les droits de l'homme, mais sert-il même la cause qu'il prétend défendre ?

L'emploi du vocable *holocauste*, qui tend à s'imposer pour désigner le génocide des juifs, ne favorise guère la clarification des événements et la mobilisation des consciences. Dans la Bible, il évoque les sacrifices antiques où la victime offerte à la divinité était entièrement consumée.

Que peut-il signifier, appliqué aux crématoires ? Dans des pages célèbres, Bruno Bettelheim a sévèrement critiqué cet usage.

« En utilisant le mot "holocauste", écrit-il, on établit par le biais de connotations conscientes ou inconscientes des associations d'idées totalement fausses entre le plus cruel des meurtres massifs et d'anciens rites d'une nature profondément religieuse... Dire de la tuerie la plus impitoyable, la plus bestiale, la plus horrible, la plus haineuse, qu'elle est un

sacrifice par le feu, c'est profaner Dieu et l'homme. Donner à ces pitoyables victimes d'un délire meurtrier, et d'instincts destructifs déchainés, le nom (...) de "sacrifiés en holocauste" est une déformation inventée pour notre reconfort, aussi maigre soit-il ; c'est prétendre que cette ignoble tuerie avait une signification profonde, que d'une certaine façon les victimes s'offraient d'elles-mêmes ou, du moins, se sacrifiaient à une noble cause ; c'est refuser de reconnaître ce qu'elles ont été jusqu'au dernier moment, c'est leur voler l'ultime dignité qu'on pourrait leur accorder : affronter et accepter la véritable signification de leur mort... »(2).

Nous ajouterons que, entourant du mysticisme et de mystère le génocide des juifs, on tend à en faire un destin fatal, dépassant l'entendement humain.

Cette approche conduit certains milieux à sacraliser Israël, ressenti comme l'unique gardien légitime de la flamme du souvenir, ce qui devrait protéger de toute contestation sa politique d'Etat.

On n'en finirait pas de recenser les à-peu-près, les erreurs, les mensonges, voire les délires qui se sont entrecroisés autour du procès Barbie.

Depuis longtemps, la trop facile épithète de « nazi » lancée à l'adversaire aurait irrémédiablement banalisé ce mot si l'outrance ne portait en elle son propre antidote. D'un côté, après les cris « Nasser, c'est Hitler » et « URSS-SS », on proclame sur les marches du palais de justice de Lyon, que « les nazis d'aujourd'hui sont les terroristes », sous-entendu l'OLP, si ce n'est – dans l'esprit de beaucoup – l'ensemble des Palestiniens. En face, on amalgame les quatre

B : Barbie, Bigeard, Begin, Botha, et l'on claironne que « les Barbie grouillent en Israël ». Que de confusions !

A la base, des conceptions inconciliables se heurtent. Pour les uns, si l'on poursuit les crimes contre l'humanité seulement quand les victimes sont des juifs, et si l'on épargne les assassins d'Arabes (en Algérie, au Proche-Orient), le procès de Barbie ne peut qu'être un complot sioniste et juif. Pour les autres, antisémitisme égale forcément antisémitisme, puisque Barbie et George Ibrahim Abdallah, « deux ennemis du peuple juif », ont le même défenseur : donc, « lorsqu'on tue un Israélien, c'est un juif que l'on voulait assassiner comme au bon vieux temps ».

Curieusement, de tels raisonnements se fondent sur ce que les deux camps estiment une évidence : juifs et Israël ne font qu'un. On jongle avec des abstractions : les juifs, les sionistes, les Arabes, les Français... en évitant les nuances

(suite p. 34)

- (1) On ne saurait trop recommander le dossier édité par le MRAP : *Le nazisme*, auquel ont collaboré des témoins, des historiens et des juristes.
- (2) Bruno Bettelheim : *Survivre* (1979). Editions Robert Laffont.
- (3) Jean Bowier : *Les Rothschild* (1960). Le Club français du livre.
- (4) Voir *Différences*, mai 1985.

La foire aux confusions

(suite de la p. 33)

et les contradictions de la réalité concrète. On en vient à oublier, par exemple, que « la France », ce n'est pas seulement les pratiques de l'armée française en Algérie. Ou encore que des forces israéliennes non négligeables luttent pour la reconnaissance de l'OLP et les droits de Palestiniens. Ou même que « les sionistes » sont une minorité dans le judaïsme : faut-il préciser qu'en France, où l'on dit que vivent 700 000 juifs, bien moins de 10 % manifestent par leurs dons leur soutien à Israël. S'il est vrai que le sionisme définit Israël comme le porte-parole de la communauté juive mondiale, on dirait que cela arrange certains « antisionistes » de le croire.

Dès lors, réapparaît le chapelet des mythes éculés : la puissance juive, la presse aux mains des juifs, l'Occident « dans la poche d'Israël ». On est surpris qu'un journaliste opposé à l'antisémitisme parle, lui aussi, du « pouvoir des juifs américains dans la presse », d'une minorité (juive) « financièrement et culturellement influente » et de « l'indiscrète puissance de ses financiers ».

Cette étonnante rencontre résulte d'une déformation commune à tous les racismes, qu'ils rejettent ou glorifient un groupe humain, quel qu'il soit. Elle consiste à remplacer, dans la société, les forces réelles qui s'affrontent par des entités « raciales », ethniques ou culturelles. Les orientations de la presse américaine ne découlent pas du fait que ses possédants seraient juifs, mais qu'ils traduisent la politique de la classe dominante, notamment par rapport à Israël. Pour ce qui est de la presse française, qualifiée, elle aussi de « juive », il se trouve que l'un de ses principaux maîtres ne manifesta guère de sympathie envers les juifs au temps où sévissaient Barbie et ses émules...

De même, la politique d'un Begin ou d'un Sharon, les exactions qu'ils ont couvertes ne peuvent se réduire à des

« péchés d'Israël », dans la mesure où ce pays fait partie d'un ensemble économico-stratégique dont la direction est ailleurs. C'est par un redoutable renversement des choses que l'on présente « le sionisme » comme l'inspirateur de la politique américaine et de l'idéologie régnant en Occident. Quant à la « finance juive », elle a toujours servi de diversion auprès des exploités pour masquer les activités de la finance en général. Un biographe des Rothschild expliquait à juste titre que ceux-ci peuvent symboliser le capitalisme, car ils ressemblent à tous les capitalistes, mais pas le judaïsme, car tous les juifs ne leur ressemblent pas (3). Il faut croire que cette réalité n'a pas encore été pleinement assimilée.

Aujourd'hui en France, un consensus existe pour dénoncer l'antisémitisme des nazis, datant d'un demi-siècle, concernant une communauté bien intégrée, et qui vote. On le voit avec la levée de boucliers contre Le Pen, après ses propos scandaleux sur les chambres à gaz. Mais les mêmes qui s'indignent à ce sujet, au nom de la vérité historique, se sont pour la plupart gardés de réfuter son discours non moins mensonger sur les immigrés, particulièrement les Maghrébins. C'est notre tâche de souligner que le racisme est un tout, quelles qu'en soient les cibles : juifs, Arabes, Noirs, étrangers.

La condamnation judiciaire de Barbie a été obtenue de haute lutte, contre M^e Vergès et ses supporters. Malgré eux, elle crée un précédent dont les peuples opprimés ont le pouvoir de se saisir. Les accords d'Evian ont certes amnistié tous les actes illégaux commis pendant la guerre d'Algérie. A défaut d'un procès devant une cour d'assises, il reste possible d'ouvrir avec solennité et objectivité ce dossier encore brûlant.

La fidélité à la mémoire des victimes du nazisme, le souci de rendre la vie moins barbare aujourd'hui et demain exigent que l'on dénonce tous les crimes contre l'humanité, en soulignant toutes les responsabilités. Reconnaître la vérité apporterait au moins une réparation morale aux peuples martyrisés et un espoir aux hommes épris de justice. □

LOUIS MOUSCRON

RACISME?



le mrap sur minitel :
3615 taper mrap

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce



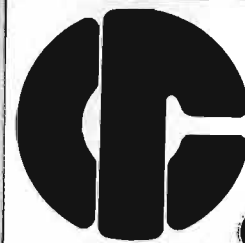
STEFANY

prêt à porter féminin

193, Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS

Tél. : 526.34.64

Metro : Barbès-Rochechouart



CARCONS RAJA

20, rue rampal - 75019 paris
tél. : 202.60.90
téléc. : 670114

ACTUALITE

DE L'EMIGRATION

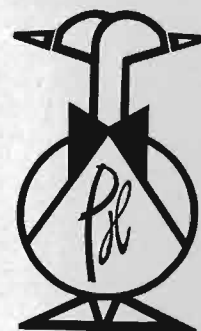
HEBDOMADAIRE

(1) 43.87.35.09

TOUTE L'ANNEE

JEAN LEGRAND

vous propose



du foie gras frais
au détail
oie ou canard,
magrets frais
ou fumés,
cassoulets,
confits...

58, rue des Mathurins - 75008 Paris -
42.65.50.46

18, rue Montmartre - 75001 Paris -
42.36.03.52

L'AGNEAU DORÉ

CRÉATIONS PARIS-CUIR

TÉL. 206.89.17 (lignes groupées)

FABRICANT-GROSSISTE-VENTE DIRECTE
SPÉCIALISTE DE LA FOURRURE
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

Prêt-à-porter hommes-femmes
10 % de remise à la caisse

VÊTEMENTS CUIR - MOUTON RETOURNÉ
BLOUSONS - VESTES - MANTEAUX

Ouvert du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures,
sans interruption

44, rue des Vinaigriers (dans la cour)
75010 Paris

Métro : Gare de l'Est - Jacques Bonsergent

222 2733

LE REFUGE

SPORTS

LE REFUGE

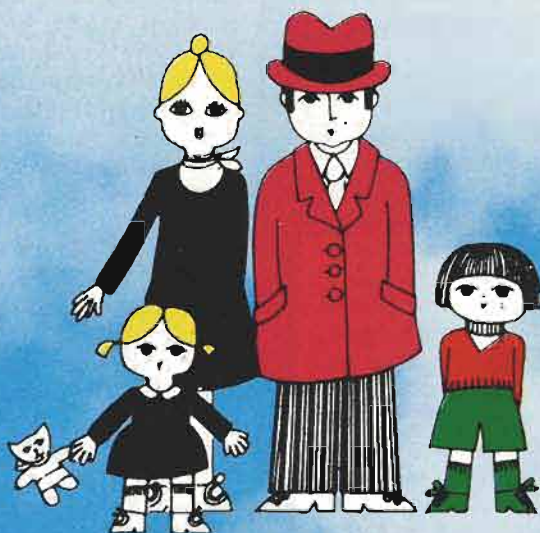
46, rue Saint-Placide 75006 Paris

SCI.MA

un lieu pour vos

assemblées générales commissions
conseils séminaires réceptions...

Groupe UNI Mutualité
10, rue Alibert 75010 Paris



MUTUELLE FAMILIALE

